

# Voilà l'été



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 1<sup>er</sup> trimestre dans la vie d'un élu local est toujours très bousculé. En effet, c'est l'élaboration des budgets de sa commune, du centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et de la caisse des écoles. Ces budgets sont précédés de nombreuses réunions pour définir les projets, les priorités et se positionner sur l'augmentation de l'impôt.

Cette année une fois de plus, j'ai proposé à mon conseil de ne pas augmenter l'impôt. Les bases d'état ayant été modifiées et le produit fiscal attendu permettant de réaliser nos projets l'augmentation n'était pas justifiée.

Les dépenses de fonctionnement ont été regardées à la loupe dégageant ainsi un excédent de fonctionnement de 504 263 € porté en investissement.

L'extension de la mairie, le nouveau cimetière, l'aménagement et la transformation du Dream Havana vont être les principaux travaux d'investissement pour cette année. Divers travaux de voiries seront également entrepris dans nos rues pour un montant de 275 000 €.

Je vous invite à vous reporter en page 17 de notre journal afin d'avoir une vision en pourcentage des dépenses et recettes du budget communal ainsi que des quatre taxes.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Petit Chaumontellois et de bonnes vacances !

Cordialement vôtre,  
Betty HANAUER-BEASLAY  
Maire de Chaumontel



## Gendarmerie Nationale Opération Tranquillité Vacances (O.T.V.)

Vous allez partir en vacances? Si vous souhaitez que la Gendarmerie connaisse votre absence durant votre période estivale, nous vous invitons à vous rendre en Mairie ou à la Gendarmerie de Luzarches afin de remplir un formulaire de « DEMANDE DE SURVEILLANCE PARTICULIÈRE ». Les renseignements demandés resteront confidentiels à la Gendarmerie.

Brigade de Luzarches - 37, rue Charles-de-Gaulle - 95270 LUZARCHES - Tél.: 0134 71 00 36  
 • De 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au samedi  
 • De 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h les dimanches et jours fériés

## Les petites chroniques de Madame Christiane BOISEAUBERT L'hiver s'enfuit, les beaux jours arrivent!

Cet hiver nous avons été gâtés par le froid, et la neige qui a revêtu le panorama de son manteau immaculé très apprécié des enfants. Batailles de boules de neige et bonhommes ont fait la joie des petits. Pourtant, il y a des petites bêtes très sensibles au froid, comme les papillons; pour les plus courants: le papillon jaune, c'est un mâle avec une tâche noire, pour la femelle, les ailes sont blanches. Les abeilles, avec des petites corbeilles, elles portent le pollen. Les guêpes avec de longues antennes: c'est un mâle, elles lui servent pour les approches amoureuses.

Mais il y a les plus courants, nos oiseaux qui cherchent leur nourriture, un peu d'eau difficile à trouver avec le gel. Leurs cris nous enchantent lorsqu'ils se posent. Observons-les avec leurs couleurs cha-



toyantes, c'est un ravissement pour les yeux, pour les plaisirs qu'ils nous donnent... offrons-leur des graines, des boules de graisses pour les réchauffer et les aider à passer les mauvais jours. N'oublions pas les insectes qui aiment voler sur l'eau: la libellule bleue! C'est un mâle qui hisse ses jolies couleurs pour dire qu'il est prêt à conter fleurette aux demoiselles.

Nous sommes entourés de ces merveilles qui passent presque inaperçues, qui nous font tous ces spectacles.

Christiane Boiseaubert,  
Conseillère Municipale



## NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE Luzarches: 0134 71 00 36  
 POLICE urgence: 17 • POMPIERS: 18 • SAMU: 15  
 APPEL URGENCES EUROPEEN: 112  
 SOS MÉDECINS: 0130 40 12 12  
 MÉDECIN GÉNÉRALISTE Chaumontel:  
 Dr LAKOMICKI: 0130 35 06 72  
 PHARMACIE V. MAGNIER: 0130 35 03 12  
 ÉCOLE PRIMAIRE: 0134 71 02 54  
 ÉCOLE MATERNELLE: 0134 71 29 84  
 CENTRE DE LOISIRS: 0130 29 32 63  
 BIBLIOTHÈQUE: 0130 29 96 89  
 SIGIDURS: 0 800 735 736  
 SOS VÉTÉRINAIRES: 0836 68 99 33  
 EDF-GDF Dépannage: 0810 333 095  
 VEOLIA: 0811 900 400  
 LYONNAISE DES EAUX: 0810 886 886  
 PERCEPTION: 0134 71 02 07  
 PRÉFECTURE & SOUS-PRÉFECTURE VAL D'OISE:  
 0134 20 95 95  
 LA POSTE: 3631

### Certificat d'hérédité ou certificat de notoriété après décès

La Mairie de Chaumontel ne délivre plus de certificat d'hérédité. Pour obtenir un certificat d'hérédité ou un certificat de notoriété, vous êtes invités à en faire la demande auprès d'un notaire. Il est seul compétent pour délivrer un tel acte (loi n° 2007-1787 du 20 décembre 2007).

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Accueil: 0134 71 03 96 / Fax: 0130 29 30 14  
 20, rue André Vassord / www.ville-chaumontel.fr

Lundi: 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 00  
 Mardi: 8 h 30 - 12 h 30 - Mercredi: 8 h 30 - 12 h 00  
 Jeudi: 8 h 30 - 12 h 30 / 17 h 00 - 19 h 00  
 Vendredi: 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h 00  
 Samedi: 8 h 30 - 12 h 00

Directrice de publication: **Betty HANAUER-BEASLAY**  
 Responsable de communication: **Martine Ghénassia**  
 Coordination: **Commission Information**  
 Réalisation et imprimerie: **RDVA** - Tél.: 0134 12 99 00  
 Reproduction interdite

## Sommaire

### FLASH INFO...

p 2

### FÊTES/CÉRÉMONIES

p 3-4-5

### AFFAIRES GÉNÉRALES

p 6-7-8

### ENFANCE

p 9

### JEUNESSE

p 10-11

### LES ASSOCIATIONS

p 12-13-14

### ACTION SOCIALE

p 15

### INFOS PRATIQUES

p 16

### BUDGET

p 17

### INTERCOMMUNALITÉ

p 18

### VIE DU VILLAGE

p 19

### CONSEIL MUNICIPAL

p 20

### ATTENTION!

En raison des congés d'été, nous vous signalons que pour les mois de juillet et d'août la Mairie sera fermée au public les jeudis après-midi de 17 h 00 à 19 h 00. Reprise de la permanence à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Merci de votre compréhension.



Sylvie PESLERBE,  
Déléguée aux Fêtes  
et Cérémonies



## Cérémonie du 8 mai

*Célébration de l'anniversaire de la victoire de 1945, fête de la paix et de la liberté retrouvée.*

Comme les années précédentes la Municipalité de Chaumontel a commémoré le 8 mai 1945.

Après le discours de Madame le Maire, Betty HANAUER-BEASLAY, les enfants de l'école primaire ont entonné la Marseillaise accompagnés par la fanfare de Luzarches, puis l'Appel aux Morts a été énoncé par un jeune chaumontellois.

Madame Sylvie Peslerbe, Conseillère Déléguée, a ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux morts accompagnée par deux enfants. Nous tenons à remercier Monsieur et Madame Tourdot, chaumontellois, pour avoir donné le « la » aux enfants, Madame Morancho, Maître des écoles, pour les vocalises des choristes et son investissement dans les cérémonies de la commune, ainsi que les parents qui ont aimablement fait participer leurs enfants à cette commémoration.



# Fêtes/Cérémonies



Notre deuxième Carnaval municipal s'est déroulé le 26 mars dans une ambiance carnavalesque on ne peut le dire autrement. Le soleil était cette année encore au rendez-vous, la fanfare nous a accompagnés dans les hauteurs de Chaumontel.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les intervenants qui ont participé activement au bon déroulement de cette journée. Sans eux, cette journée n'aurait pas eu autant de succès.

MERCI À TOUS! Élus, personnel technique, associations, bénévoles, habitants, parents, enseignants, centre de loisirs, famille DEQUIDT, pour votre prêt de matériel, vos créations, fabrication, investissement et participation à cette magnifique journée...

Notre matinée a d'abord commencé par le maquillage des enfants à l'école et là aussi nous pouvons remercier nos deux maquilleuses en chef pour le travail qu'elles ont accompli durant deux heures.

Notre défilé est ensuite parti dans les hauteurs de Chaumontel précédé par la fanfare. Les habitants étaient ravis. Le trajet cette année, un peu plus long, n'a posé aucun problème.

À en voir les rues parcourues, les poignées de confettis s'en sont données à cœur joie. À notre arrivée au stade la fanfare a continué à jouer quelques morceaux autour du pot de l'amitié offert par la Municipalité.

Les enfants ont ensuite été emportés dans une farandole autour de Monsieur Carnaval jusqu'à ce que celui-ci soit brûlé.

Enfants et parents se sont ensuite dirigés vers les stands restauration tenus par le Judo club de Chaumontel et la FCPE où la file d'attente nous a prouvé son franc succès.

Les poneys, bien qu'un peu capricieux, ont tout de même accepté de prêter leur monture afin de faire des tours de Manège. Merci aux deux Élues Martine et Christiane, pour leur participation active auprès des enfants.





Sylvie PESLERBE,  
Déléguée aux Fêtes  
et Cérémonies

# Fêtes/Cérémonies



## La farandole...

### Carnaval 2011 : le film est disponible !

Le DVD du Carnaval 2011 est disponible exclusivement à l'accueil de votre Mairie. Il est vendu 3€ et contient le film ainsi que les photos prises lors de l'évènement. En Bonus, le film et les photos du Carnaval 2010 dans le même DVD !



Rémi CIPOLAT,  
Conseiller Municipal  
Délégué aux écoles

La première réunion pour le carnaval 2012 aura lieu en octobre 2011. Afin de nous permettre de l'étoffer, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos idées.

Si vous avez des propositions ou des idées n'hésitez pas à me le faire savoir en laissant un message en Mairie.

Maintenant, nous allons préparer notre fête communale qui aura lieu le 3, 4, et 5 septembre et qui nous l'espérons aura autant de succès mais nous comptons là aussi sur votre participation.



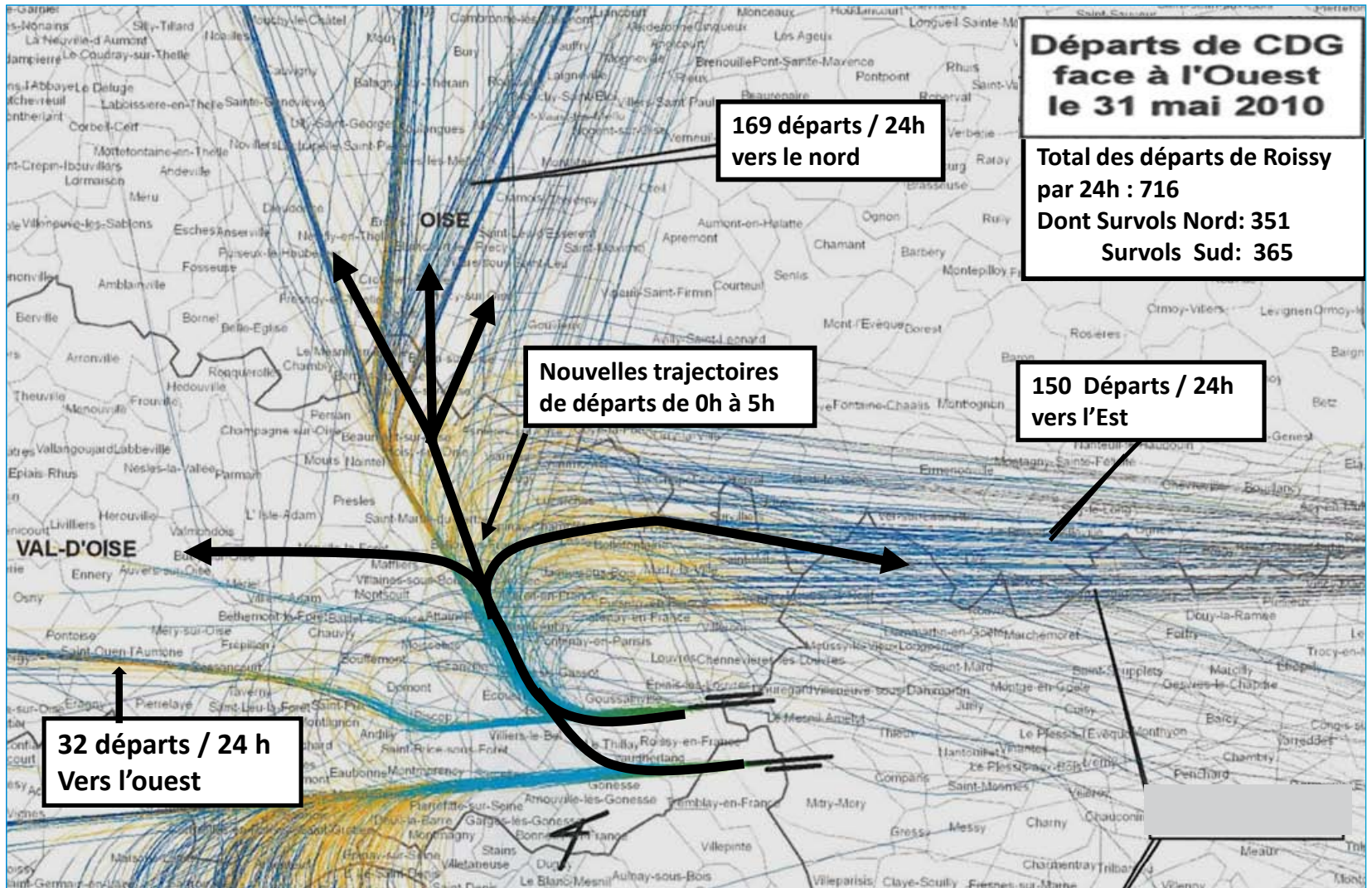
**N'oubliez pas de vous inscrire pour notre repas communal qui aura lieu le vendredi 3 septembre 2011 dès que les inscriptions seront ouvertes.**





Communiqué de presse AREC du 4 mars 2011

## Les nouvelles trajectoires de nuit pour la plaine de France



### Nouvelles trajectoires de décollages (Fond de carte survols actuels sur 24 h) Document AREC

Après de nombreux mois de délibérations au sein du groupe de réflexion pour la mise en œuvre du rapport Dermagne sur l'activité aérienne de Roissy, les orientations proposées ont été rendues publiques lors des rencontres du Grand Roissy le 25 janvier.

L'AREC, qui a participé activement à toutes ces réunions, a tenu à informer les Élus des communes concernées par les nuisances dues aux vols de nuit et, en particulier, celles qui seraient générées par les nouvelles trajectoires de nuit reportées sur les communes situées au Nord du doublet Nord. Une réunion a rassemblé le 25 février, en Mairie de Montsoult, une grande partie des Élus.

Les 3 communautés de communes étaient représentées. Le Président Michel TOURNAY a présenté les trajectoires projetées en insistant sur le fait que ce nouveau trafic au décollage la nuit de 0h à 5h viendrait se superposer à celui que supporte déjà la plupart des riverains le jour.

Le discours qui nous avait été tenu pendant de nombreux mois, à savoir la recherche des mesures « gagnant gagnant » a, en fait, abouti à un partage « gagnant perdant ».

Et les perdants sont clairement désignés : ce sont les riverains des 3 communautés de communes :

- Communauté de Carnelle Pays de France
- Communauté du Pays de France
- Communauté de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts.

Les tracés sont très nets : les vols au décollage, dont la vallée de Montmorency veut se débarrasser, suivraient un tronçon commun jusqu'à la hauteur de Belloy-en-France puis les avions se répartiraient en 3 directions : Est, Nord et Ouest.

Quelques mesures positives ont été annoncées à Roissy le 25 janvier :

- L'extension des interdictions de vols la nuit pour les avions les plus bruyants

- Le relèvement de 300 mètres des altitudes de survol à l'approche de la région parisienne.

- La mise en place de descente en profil continu.

Par contre, l'annonce du transfert de tous les décollages de 0h à 5h00 sur le secteur Nord déjà copieusement arrosé dans la journée, a été retenue comme une injustice flagrante par les Élus des communes concernées.

Toutes ces mesures ont été confirmées par Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'écologie et du développement durable, dans son discours de clôture, qui a nettement précisé les lignes directrices de la politique de développement de ROISSY, dont ces quelques extraits significatifs :

« Nous agissons sur tous les leviers pour assurer ce développement, notamment sur le maintien des vols de nuit. Le gouvernement maintiendra donc l'accès aux avions la nuit à ROISSY

La nouvelle trajectoire de décollage la nuit sera mise en œuvre par la Direction Générale de l'Aviation civile, dans les

meilleurs délais et, au plus tard en 2012 Toutes ces mesures opérationnelles devront être mises en œuvre au moins dans le cœur de nuit entre 0h00 et 5h00 »

C'est précisément cette dernière déclaration qui a renforcé les inquiétudes des Élus qui craignent que, une fois définies, ces trajectoires de décollage la nuit soient ensuite utilisées de 22h à 6h. Cette hypothèse n'avait d'ailleurs pas été exclue par le représentant de la DGAC lors des entretiens en commission. Les craintes des Élus rejoignent celles de l'AREC. Les Maires ont nettement marqué leur opposition à ces mesures qui aboutissent au transfert des nuisances plutôt qu'à leur réduction.

Le droit à 8 h de sommeil la nuit préconisé par l'OMS ne doit pas être réservé qu'à une seule catégorie de populations.

**Le Président Michel TOURNAY**  
Ancien Président de l'AREC

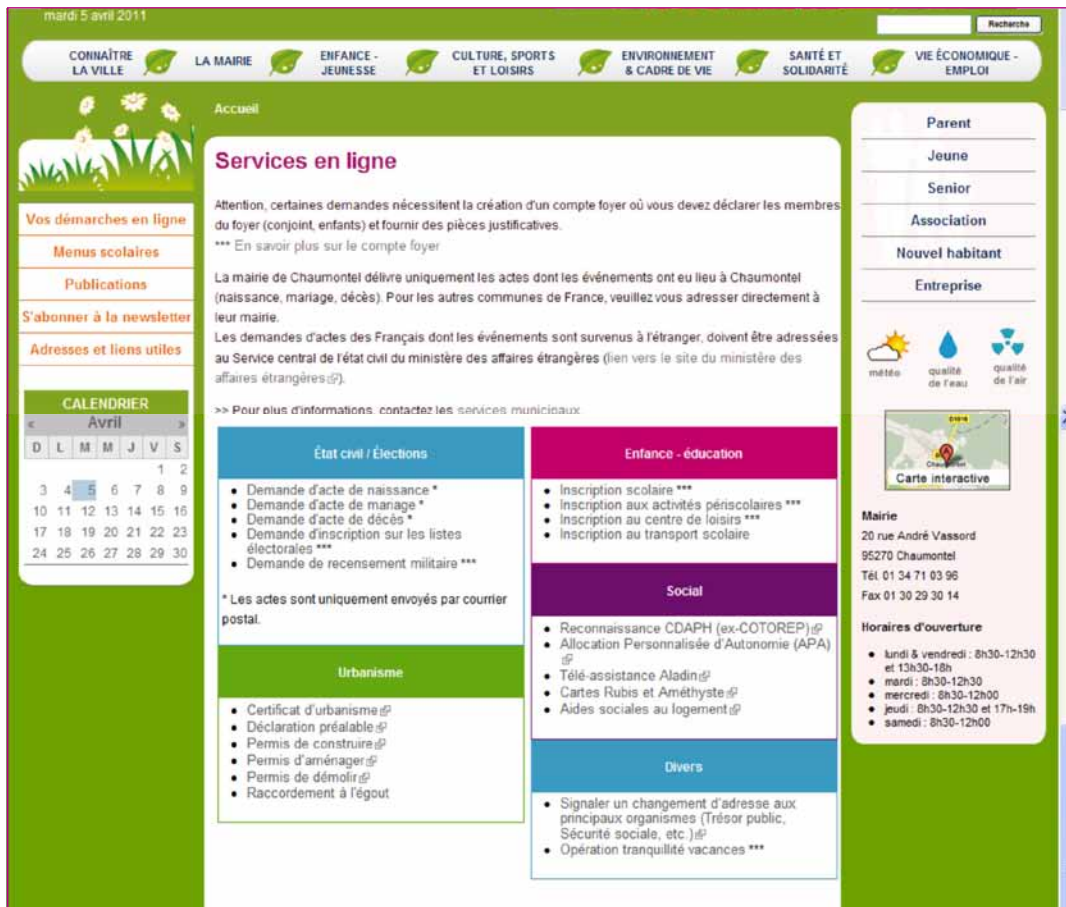
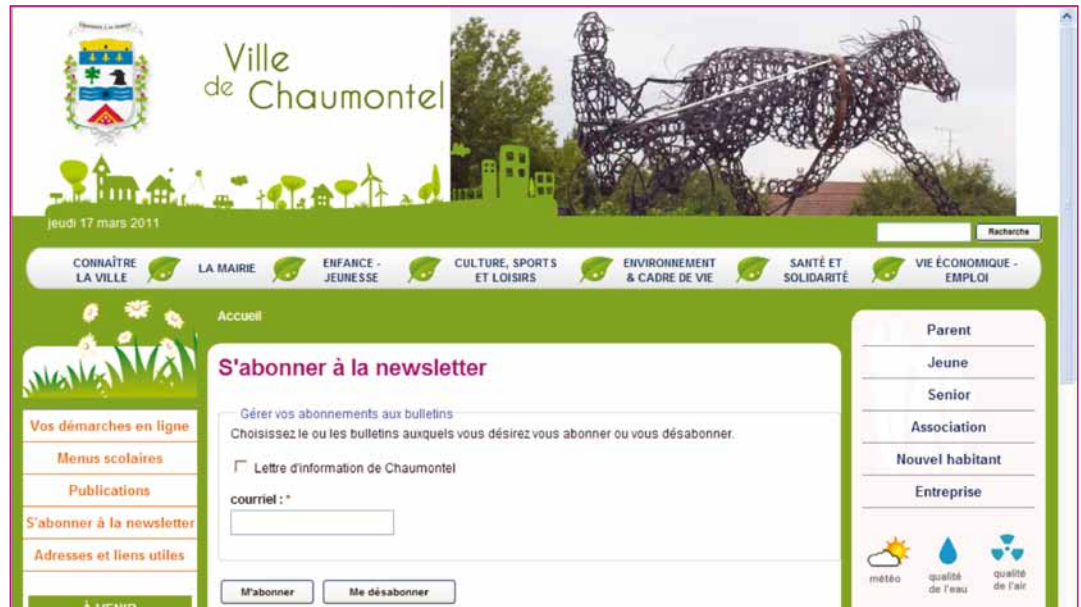
## Site internet

### La newsletter est opérationnelle

Ce nouveau service est à la disposition des Chaumontellois équipés d'un ordinateur et connectés à internet. Ils pourront recevoir directement sur leur boîte email des informations relatives à des événements importants survenus sur la Commune ou à venir. Pour recevoir ces "Newsletters" il est nécessaire de s'abonner en se connectant sur notre site internet communal <http://www.ville-chaumontel.fr>.

Sur la page d'accueil : cliquer sur la rubrique "S'abonner à la newsletter" et remplir les "champs" demandés. Par votre inscription, vous pourrez être informés en direct dans votre boîte email des événements communaux survenus ou à venir tels que :

- ▶ Les réunions de Conseils Municipaux;
- ▶ Fermetures provisoires de rues pour travaux;
- ▶ Les offres d'emplois disponibles
- ▶ les autres événements divers.



### La rubrique «vos démarches en ligne» plus conviviale

Lorsqu'on cliquait sur la rubrique "Vos démarches en ligne" on voyait apparaître la page d'accueil de CAPDÉMAT avec ses télé-services disponibles par le Conseil Général. Il était impératif de bien mettre en exergue les démarches qui nécessitaient la création d'un compte foyer de celles qui ne s'imposaient pas.

Et enfin, nous avons souhaité compléter la liste des télé-services existants par d'autres fonctionnalités telles que :

- ▶ Le téléchargement des formulaires urbanisme,
- ▶ L'inscription aux transports scolaires,
- ▶ La reconnaissance CDAPH (ex COTOREP),
- ▶ L'Allocation Personnalisée d'Autonomie,
- ▶ La télé-assistance,
- ▶ Les cartes de facilités de transports,
- ▶ Les aides sociales au logement
- ▶ Le signalement de changement d'adresse.

Depuis le 13 avril 2011, certains Chaumontellois ont pu s'apercevoir que le Conseil Général du Val d'Oise a mis en production la version 4.4 du logiciel CAPDEMAM. Outre des évolutions techniques sur l'infrastructure du logiciel, les corrections d'anomalies, la version 4.4 propose pour les utilisateurs notamment :

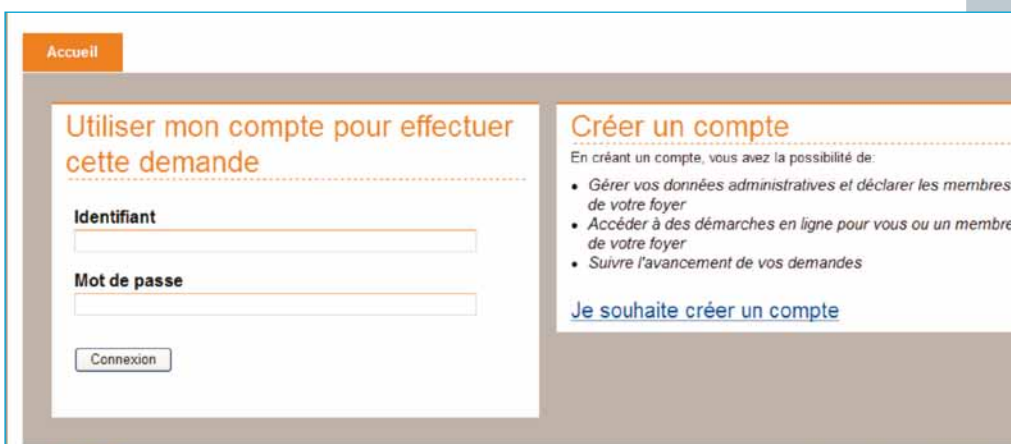
#### En page d'accueil

- ▶ Une amélioration ergonomique sur les télé-services;
- ▶ La refonte de la création de compte, reliée à une demande (sous la forme d'une étape préliminaire);
- ▶ L'intégration d'un référentiel d'adresses avec saisie assistée;
- ▶ La possibilité de modification du compte foyer plus simple et directement dans l'espace personnel ou lors du déroulement du télé-service;
- ▶ La gestion des renouvellements de demandes à partir d'une demande existante;

#### De nouveaux télé-services

- ▶ Un télé-service d'inscription multi-accueils;
- ▶ Un télé-service d'inscription en accueil d'urgence;
- ▶ Un télé-service de demande de subvention du BAFA.

## Mise à jour du logiciel CAPDEMAM





## Botanique

# Une plante rare découverte à Chaumontel

L'Oenanthe faux boucage dans sa station de Chaumontel.

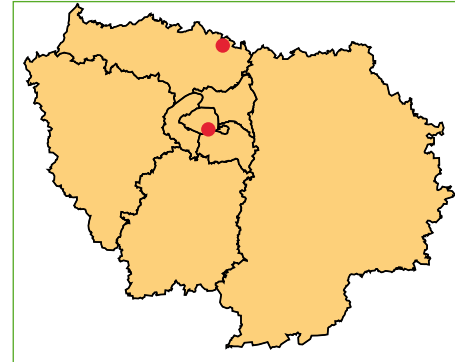


Les personnes du Parc Naturel Régional Oise Pays de France chargées de la protection de la flore sur le territoire du Parc ont découvert sur le territoire de la Commune une Espèce extrêmement rare en Ile-de-France appelée l'Oenanthe faux boucage - *Oenanthe pimpinelloides* L.

L'espèce est considérée comme disparue dans le catalogue de la flore de Picardie élaboré par le Conservatoire Botanique National (CBN) de Bailleul. Il est inutile pour les personnes qui la découvriraient sur notre territoire de vouloir en prendre un pied pour la replanter dans leurs jardins car elle est de la famille des carottes qui, c'est bien connu des jardiniers, ne se replantent pas.

Le PNR et le CBN de Paris étaient demandeur d'une réunion organisée par la Mairie afin de connaître sur la parcelle :

- son utilisation
- son mode d'exploitation
- les quantitatifs d'engrais épandus.



Carte de répartition régionale

La réunion organisée le 22 février 2010 entre le PNR, le CBN de Paris, le Propriétaire de la Parcelle, l'Exploitant de celle-ci et moi-même a permis de rassurer les Participants à cette réunion sur les chances de pérennisation de cette plante.

Vous trouverez ci-après le rapport du CBN de Paris sur la présence de cette plante sur notre territoire.

## L'Oenanthe faux boucage - *Oenanthe pimpinelloides* L.

Station d'Oenanthe faux boucage de Chaumontel



Famille : *Apiaceae*

**Espèce extrêmement rare en Île-de-France**

Cette espèce méditerranéo-atlantique possède une aire de répartition essentiellement occidentale, au sud d'une ligne reliant la Basse-Normandie au delta du Rhône. Elle est également présente en Corse et sur l'ensemble des départements du littoral méditerranéen et remonte la vallée du Rhône jusqu'en Ardèche et aux environs de Lyon.

À l'échelle du territoire d'agrément du Conservatoire botanique, la plante est bien représentée dans le Sud-Ouest de la région Centre (départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher), où ses populations constituent sa limite Est de répartition. Il existe une mention isolée dans le département de la Sarthe.

En Île-de-France, cette espèce a été mentionnée seulement à 2 reprises : dans le Val-de-Marne il y a près de quatre siècles (en 1635) et en 2005 à Paris, où elle est accidentelle dans une friche située dans un jardin public.

C'est une espèce des prairies mésophiles mésotrophes.

Une station a été découverte en 2010 sur la commune de Chaumontel, à proximité du centre équestre. La plante prospère dans une prairie

localisée en lisière d'un boisement, au contact de prairies pacagées non amendées et non ressemées. De ce fait, elle abrite un cortège typique avec entre autres l'Orge faux seigle (*Hordeum secalinum* Schreb., présent dans seulement 8 autres communes du département), le Colchique d'automne (*Colchicum autumnale* L.) et le Silaüs des prés (*Silaum silaus* (L.) Schinz & Thell.).

De plus, l'intégrité du milieu est à souligner du fait de l'absence de perturbations anthropiques habituellement constatées sur ce genre de prairies. En revanche, le sol a été littéralement labouré par les sangliers, sans que cela ne porte atteinte à la population, bien au contraire. En effet lors d'un passage plus tardif en saison, il a été constaté que l'espèce a littéralement explosé dans la zone mise à nu par les sangliers, jusqu'à former des tapis quasi monospécifiques.

Cette station, qui constitue la première mention moderne indigène pour l'espèce en Ile-de-France, s'inscrit dans le prolongement de l'aire plus septentrionale qu'elle occupait autrefois en Picardie. Cette espèce rarissime ne possède pas de statut de protection du fait de sa découverte très récente en Ile-de-France et malgré l'importance de l'effectif, il existe des risques non négligeables pouvant directement et irrémédiablement porter atteinte à cette remarquable station.

## Reprise des lotissements dans le domaine public

Globalement, depuis un an, les dossiers de reprises des lotissements Arcades et Clos Pinard n'ont guère avancé. Ces retards sont exclusivement de la responsabilité des Responsables de ces lotissements.

**Lotissement Arcades:** Les réparations des collecteurs des eaux usées et pluviales, suite aux expertises, restent à réaliser.

**Lotissement du Clos Pinard:** L'expertise des collecteurs d'eaux pluviales et les travaux éventuels, qui en résulteraient, demeurent à faire. Les travaux de réfection de voiries sont également à réaliser. Lorsque les travaux de réparation seront réalisés et dès la réception de la lettre de demande officielle de reprise du lotissement dans le domaine public à laquelle seront joints tous les justificatifs requis, la Municipalité lancera les démarches administratives.

L'objectif de la Municipalité de reprendre dans le domaine public ces deux lotissements n'a pas changé et nous entretenons avec les Présidents de ces deux lotissements, des rapports constructifs avec une volonté partagée d'aboutir à la concrétisation de ces reprises.

**Les allégations de certains habitants qui déclarent que la Municipalité ferait du blocage à ces reprises sont donc non fondées.**



## Ménagerie du Jardin des Plantes (Paris)

La ménagerie du Jardin des Plantes est l'un des plus anciens jardins zoologiques du monde. Il présente dans un parc de 5,5 hectares 240 mammifères, 500 oiseaux et 130 reptiles.

Nous sommes partis le mardi 19 avril en direction de la ménagerie du Jardin des Plantes dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Le matin, un guide nous a accompagnés et a commenté les différentes espèces animales de la ménagerie. Les enfants étaient très intéressés. Vers 12 h 00 nous avons déjeuné sur l'herbe...

L'après-midi, tout le monde avait quartier libre et nous en avons profité pour nous promener dans les différentes allées du jardin.

Tortues géantes, crocodiles, serpents, mygales, iguanes, autruches, ânes, guépards, girafes, perroquets, flamants roses... Et tant d'autres animaux!!!

Superbe sortie qui restera longtemps dans nos esprits...

Delphine



## Rentrée scolaire 2011 2012

Les inscriptions aux services périscolaires: restaurant scolaire, accueil du matin, accueil du soir et centre de loisirs du mercredi se feront à partir du 1<sup>er</sup> juin 2011 jusqu'au 15 juillet 2011.

Nous vous rappelons que seuls les dossiers d'inscription complets, accompagnés des pièces justificatives demandées seront pris en compte.

Pour toutes questions, merci de vous adresser à l'accueil de la Mairie au 01 34 71 03 96 et sur le site internet [www.ville-chaumontel.fr](http://www.ville-chaumontel.fr) rubrique « vos démarches en ligne ».

## À Saint-Valéry-sur-Somme

À 8 h 00, le vendredi 15 avril, nous avons pris le car en direction de la charmante station de la Baie de Somme de ST VALERY. 2 heures plus tard, nous sommes arrivés au parc naturel.

C'est une zone de 3 000 ha, essentiellement en zone maritime, de la nouvelle pointe de Saint-Quentin-en-Tourmont à l'embouchure de la Maye, petit fleuve côtier débouchant au nord de la Baie de Somme.

Nous avons eu la chance de prendre un ancien train à vapeur. Les enfants ont pu découvrir la magnifique Baie de Somme, ses canards, ses vaches, ses moutons...

Tout le monde s'est joyeusement amusé!

Nous sommes rentrés vers 18 h 00 bien fatigués mais très heureux de ce petit voyage...

Delphine



## Sport en Filles "Hiver" à la base de loisirs de Torcy



Après la réussite de la première édition « Sport en Filles » HIVER, la commune de CHAUMONTEL et le Comité Régional Olympique Sportif d'Ile-de-France (CROSIF) ont renouvelé cette opération dans le cadre du village sportif d'hiver 2011 organisé à l'initiative du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Pour cette session 2011, Sport en filles Hiver a rassemblé 165 filles issues des 8 départements d'Ile-de-France.

Par cette opération, le CROSIF répond aux besoins d'encourager le sport au féminin des jeunes filles qui ne pratiquent pas ou peu d'activités sportives.

Elles ont pu, ainsi, découvrir les activités suivantes :

- le ski,
- le patinage artistique,
- le hockey sur glace,
- la luge.

Une piste de ski et une patinoire étaient installées pour l'occasion, pour le plus grand bonheur des participantes qui ont pu découvrir les sensations de la glisse.

Toutes ces activités étaient encadrées par des moniteurs diplômés d'État issus des ligues et comités régionaux.

Lors de cette journée, de nombreuses personnalités nous ont fait l'honneur de leur présence, en particulier :

- les représentants du Ministère des sports ;
- les représentants du Conseil Régional ;
- les présidents des ligues impliquées dans cette session Sport en Filles ;
- les représentants des Conseils Généraux
- les Maires des communes de Vaires et de Chaumontel ;
- les Présidents de CDOS 78, 95 et 77 ;
- les représentants du Crédit Mutuel, partenaire du CROSIF ;
- le Président Régional des médaillés Jeunesse et Sport.

La pratique « Sport en Filles » existe grâce à l'État, au Conseil Régional d'Ile-de-France, propriétaire de la Base Régionale de Loisirs de Torcy, avec l'aide technique de l'UCPA, gestionnaire de cette même base.

## Enquête sur... l'amélioration du cadre de vie de nos 12/17 ans À l'écoute de la jeunesse

Afin de vous investir davantage dans l'avenir de votre commune et d'améliorer votre cadre de vie, nous vous demandons de bien vouloir remplir ce questionnaire et le déposer à l'Accueil de la Mairie à l'attention de Véronique PETIT.

Nom : ..... Prénom : .....  
 Âge : ..... Année de naissance : .....  
 Sexe : F  M

1. Comment jugez-vous le cadre de vie chaumontellois ?  
 Très agréable     Agréable     Satisfaisant     Peu satisfaisant

2. Y-a-t-il, selon vous, une politique jeunesse satisfaisante à Chaumontel ?  
 Oui, très bonne  
 Oui satisfaisante  
 Plus ou moins, mais ce n'est pas ma priorité  
 Non

3. Où se situent les améliorations possibles ?  
 Plus d'activités  
 De nouvelles infrastructures  
 Plus d'informations

4. Quels sont vos principaux souhaits en terme de projet jeunesse (trois souhaits maximum) ?  
 1<sup>er</sup> souhait : .....  
 2<sup>e</sup> souhait : .....  
 3<sup>e</sup> souhait : .....

7. Seriez-vous prêt à donner un peu de votre temps pour des projets « jeunesse » ?  
 Oui, de temps à autre    Combien de temps : .....  
 Oui, totalement  
 Pourquoi pas  
 Non, pas du tout

6. Êtes-vous au :  
 Collège     Lycée     Autre : .....

7. Vous avez entre 12 et 17 ans, seriez-vous tenté de vous engager au sein d'un groupe de réflexion ?  
 Oui

Dans ce cas, veuillez indiquer :

Votre nom : .....  
 Votre prénom : .....  
 Votre n° portable : .....  
 Votre adresse mail : .....@ .....

8. Sortie à l'extérieur de Chaumontel  
 Aimeriez-vous que la Commune de Chaumontel organise des séjours camp d'ados à Pâques et en juillet ?  
 Oui  
 Non

9. En dehors de la jeunesse, quel est votre principal centre d'intérêt (numéroté par ordre de priorité de 1 à 5) ?  
 L'environnement  
 Le transport  
 La sécurité  
 L'emploi  
 Autre : Lequel ? .....

10. Quels sont vos principaux hobbies ? (culturels, sportifs, éducatifs, etc.)  
 .....  
 .....  
 .....

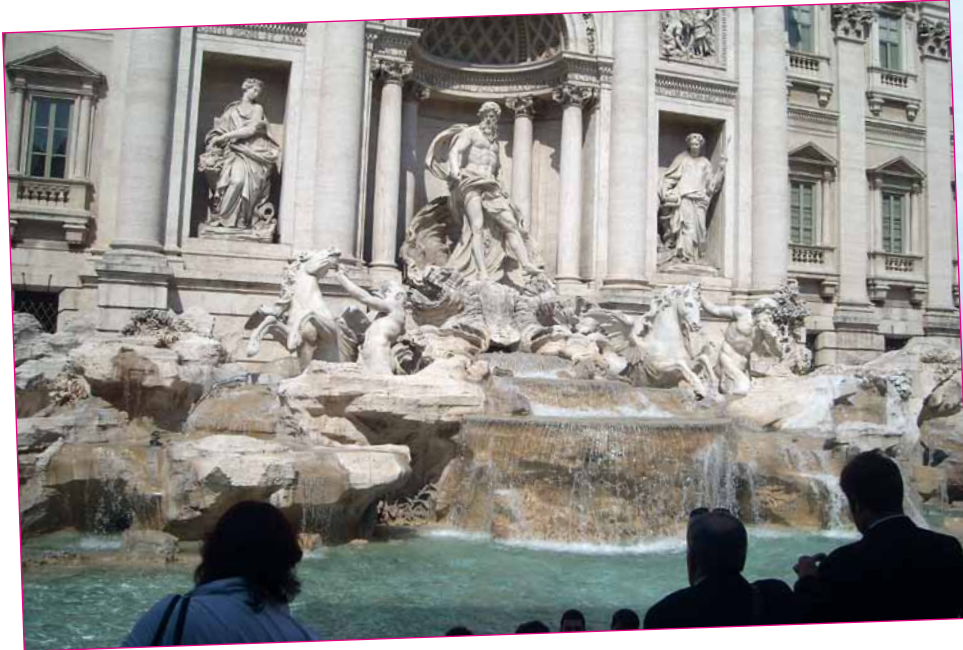
11. Participez-vous à la sortie « cinéma » le dernier vendredi de chaque mois ?  
 Oui  
 Si non, pourquoi ? .....

Merci de votre participation.



21 AU 23 MARS 2011

## Découverte de Rome



**A**fin que chacun des 38 participants garde en mémoire ce superbe voyage, je vais essayer de résumer ces trois jours :

Après un départ très matinal de Chaumontel, nous sommes arrivés à Orly afin de nous envoler vers Rome où un car nous attendait pour la dépose de nos bagages à l'hôtel. Puis nous nous sommes rendus au restaurant ; là, premier contact avec la cuisine italienne puisque nous avons mangé, entre autres, une pizza !

L'après-midi, visite mémorable de la Cité du Vatican : les musées et ses nombreuses salles et galeries dont les fresques de Michel-Ange, l'École d'Athènes de Raphaël, le Laocoon, le Torse du Belvédère... Les musées du Vatican conservent des œuvres d'art parmi les plus connues au monde.

La Chapelle Sixtine : l'œuvre testament de Michel-Ange saisit le visiteur par son jaillissement de couleurs claires, vives et acidulées, la virtuosité des poses et la splendeur du geste artistique. Le nom de la Chapelle fait référence au pape Sixte IV qui ordonna sa construction.

La Basilique Saint-Pierre (plus grande Basilique au Monde) : c'est Constantin, le premier Empereur chrétien, qui décida en l'an 324 la construction d'une basilique là où Saint-Pierre avait été déposé après avoir été martyrisé dans le cirque de Néron. Au <sup>xv</sup>e siècle, la réfection de l'édifice s'imposa et pendant deux siècles, le plan de la nouvelle basilique ne cessa d'être remis en question. La façade, achevée en 1614, avec ses 115 mètres de largeur et ses 45 mètres de hauteur, masque le dôme. De la loggia centrale le Pape donne sa bénédiction *urbi et orbi*. À l'intérieur, la première chapelle à droite abrite la Pietà, chef-d'œuvre de Michel-Ange, sculpté en 1499-1500. Le baldaquin qui surmonte l'autel pontifical, d'une hauteur de 29 mètres fut exécuté avec le bronze prélevé au Panthéon.

Puis le guide nous a rassemblés sur la place Saint-Pierre, cernée par les deux bras en arc de cercle de la colonnade, sobre et solennelle et où se dresse, au

centre, l'obélisque, du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. transporté d'Héliopolis à Rome en l'an 37, sur l'ordre de Caligula. Il fut érigé sur cette place en 1585.

Cette première journée s'est terminée par un dîner au restaurant et le retour à l'hôtel pour un repos bien mérité !

Le deuxième jour fut encore une magnifique journée de découvertes : Rome et ses ruelles tortueuses, ses places et ses fontaines magnifiques. On retiendra la place Navona qui a conservé sa forme étroite et allongée que lui avait donnée l'empereur Domitien lorsqu'il fit construire en l'an 86 un stade pour ses jeux. Au centre se dresse la fontaine des Fleuves dont les statues représentent les quatre fleuves (le Danube, le Gange, le Rio de la Plata et le Nil) symboles des quatre parties du monde. Au sud, la fontaine du Maire et au nord la fontaine de Neptune.

Continuation vers la très belle fontaine de Trévi, grandiose monument du baroque finissant, l'un des sites les plus fréquentés de Rome. C'est Nicola Salvi qui l'a conçue en 1762 et lui donna les dimensions du palais auquel elle est adossée. De sa niche centrale jaillit la figure de l'Océan, juchée sur un char guidé par deux chevaux marins et deux tritons.

Après le déjeuner, direction le Colisée, en passant devant l'Autel de la Patrie, immense monument situé entre la piazza Venezia et le Capitole réalisé entre 1895 et 1911, tout en découvrant le Forum romain et ses diverses ruines.

Le Colisée, amphithéâtre, inauguré en l'an 80, est aussi appelé amphithéâtre Flavien, du nom du premier des empereurs flaviens (Vespasien) qui fit entreprendre sa construction. C'est un chef-d'œuvre d'architecture antique, avec ses 527 mètres de circonférence et ses 57 mètres de haut. Des duels de gladiateurs et autres jeux s'y déroulaient. Il pouvait contenir près de 50 000 personnes. À côté du Colisée se trouve l'Arc de Constantin élevé en l'an 315 pour commémorer la victoire de Constantin sur Maxence. Cet Arc a inspiré l'Arc de Triomphe parisien.

Encore une journée bien remplie mais ô combien intéressante et magnifique !

Le dernier jour, liberté à chacun pour découvrir d'autres lieux magnifiques de Rome, pour en revoir certains ou pour faire du shopping...

Nous garderons un excellent souvenir de cette découverte de Rome, superbe ville et les photos permettront de ne rien oublier ! Nous n'oublierons pas non plus les pâtes en entrée à chaque repas, mais qu'elles étaient bonnes !

Merci mille fois à Véronique PETIT, notre organisatrice, pour avoir permis aux Chaumontellois d'effectuer ce voyage merveilleux de la ville éternelle : ROME !

**Élyane BRIQUET,**  
Chaumontelloise



## Trophées des sportifs



Le vendredi 7 mai, les sportifs Chaumontellois particulièrement brillants qui se sont distingués au niveau national et international en remportant un titre ou en se classant parmi les meilleurs dans différentes compétitions ont été mis à l'honneur. Un trophée a été remis à chacun d'entre eux ainsi qu'à la Présidente du Judo pour les excellents résultats du Club.

### Motonautisme

#### Monsieur Julien BORDE

Après avoir été Champion du monde des pilotes par équipe en 2008, il se classe à la 2<sup>e</sup> place l'année suivante. Vice Champion du Monde en 2009

### Le Judo Club De Chaumontel

aux championnats de France qui se sont déroulés à Lille et à Nice en 2010 s'est particulièrement distingué en obtenant les résultats suivants :

**2 titres de Champion de France**  
**Monsieur Alexis BOUCLIN**  
**Monsieur Sébastien LAMARQUE**  
**1 troisième place**  
**Monsieur Florian BEASLAY**  
**3 places de cinquième**  
**Monsieur Nicolas BOREL**  
**Monsieur Vincent CLÉMENT**  
**Monsieur Benjamin KENTACHE**

### Athlétisme

#### Monsieur Florent MAILLARD :

Vice Champion de France Cadet 800 m  
 Champion de France Universitaire 800 m en 2010  
 3<sup>e</sup> des Championnats de France espoir 800 m en 2010

Un grand bravo à nos champions ainsi qu'à tous les responsables des clubs et des bénévoles. La municipalité les félicite pour ces résultats et leur souhaite bonne chance pour 2011.

André LEFEVRE

## FCPE : le carnaval 2011

Le carnaval 2011 s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur !

Les princesses, clowns et super-héros en tous genres sont venus nombreux. Accompagnés de la fanfare et sous une pluie de confettis, les enfants ont rejoint M. CARNAVAL qui arborait les armoiries de CHAUMONTEL sur son char magnifiquement décoré.

Le cortège a ensuite pris la direction du stade où tout était prévu pour se restaurer.

Un sincère remerciement aux parents d'élèves de la FCPE qui ont apporté leur aide à l'organisation du carnaval, à la décoration du Char, à la sécurité le long du cortège sans oublier la tenue du stand gâteaux à gogo !

Un grand merci à tous les parents pour leur investissement et au Leclerc de Moisselles.

À l'année prochaine !!

La F.C.P.E.



### Billard Club de Chaumontel

Des résultats intéressants...



Le club félicite Monsieur Jérôme SALLES qui termine troisième du championnat de Picardie aux jeux de la libre, et qui est également CHAMPION de Picardie au jeu de la bande 2011 (à savoir que pour faire un point, il faut impérativement que la bille d'attaque utilise au moins une bande).

Il est donc qualifié pour le championnat de France qui se déroulera les 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2011 à Saint Étienne.

Nos joueurs ont eu une excellente progression en 2010, 2011, félicitations à tous !

Le tournoi interne Libre 2011 a été remporté par Monsieur FRENOT Hervé malgré un handicap de 90 à 40 face à Monsieur BLOMME André. Le gain de la petite finale est revenu à Monsieur PLUYETTE Jean, opposé à Monsieur CAIGNET Jeannot.

Nous vous rappelons que vous pouvez rejoindre le club, ouvert à tous et tous les jours.

Des cours gratuits sont dispensés les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois par Monsieur DEMEULLE Guy. Le Club compte actuellement 47 adhérents.

À bientôt, peut-être.

Le Président,  
 Fabrice DELCOURT

## Une belle brocante sous le soleil

Enfin une année où la clémence de la météo rime avec soleil et douceur ! De nombreux Chaumontellois se sont mobilisés cette fois encore pour participer à cette manifestation. Parmi l'affluence des visiteurs, Monsieur Yannick Paternotte, notre député, nous a fait l'honneur de sa présence.

Un grand merci à tous, sans oublier les bénévoles qui ont préparé et réalisé notre brocante millésime 2011.

Nicole Scipioni, Conseillère Municipale et Présidente du Comité des Fêtes



## Expo Lumières et Couleurs - 27 mars

Monsieur André LEFEVRE, tient à remercier Monsieur Alain RICOU, Président de l'association LUMIERES & COULEURS ainsi que les membres de son bureau, d'avoir inclus :

- La présentation du blason de la commune de CHAUMONTEL, pendant leur magnifique exposition de tableaux, où figurent de très belles pièces.
- Un emplacement à Monsieur Roger TOURDOT afin qu'il puisse raconter son aventure en solitaire en RUMI de CHAUMONTEL au CAP NORD en Juillet 2010 (7000 kms en 5 semaines).

Au nom de la Municipalité, je tiens à féliciter les personnes qui ont réalisées ces tableaux et les ont offerts à la Commune :

- Monsieur Alain RICOU
- Madame Martine EZIGUIAN
- Monsieur CARPENTIER (absent excusé)

Ainsi que, Madame Le Maire qui a eu cette excellente idée, et Monsieur Jean Michel RAT chargé de cette réalisation et qui a beaucoup travaillé en effectuant de nombreuses recherches sur la vie d'autrefois à CHAUMONTEL. Ces œuvres, seront désormais exposées à la Mairie :

- Bureau de Madame le Maire
- Entrée de la Mairie
- Salle du Conseil



Le blason est surmonté d'une devise « Chaumontel à toi toujours » (extrait de l'hymne à Chaumontel, chant d'Antoine Corriger, curé de Chaumontel de 1922 à 1962, nommé Juste parmi les Nations en 2010).

Les autres symboles figurant sur le blason représentent l'histoire de notre commune de sa création à 1945.





André LEFEVRE,  
Adjoint au Maire,  
Chargé des Associations



## A.S. Chaumontel Luzarches Football



Le 23 avril l'équipe de football de Chaumontel-Luzarches recevait le Variétés Club de France (équipe d'anciens pro.) pour un match amical (voir la photo). Le coup d'envoi a été donné sous un beau soleil. Le score n'était pas le plus important, nous étions tous là pour soutenir l'Association *Lisa Forever* qui vient en aide à la recherche du cancer du cerveau de l'enfant. Lors du « verre de l'amitié » le manager du Variétés Club a remis un chèque à la présidente de cette association. Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation et aux bons gâteaux offerts par les mamans.

La sortie de l'école de football du 29 mars pour aller voir France-Croatie a été un grand succès et nous n'avons malheureusement pas pu emmener tous les parents qui voulaient nous accompagner.

Voici nos prochains événements :

- **Le samedi 14 mai** sortie de l'école de football au Stade de France pour aller voir la finale de la coupe de France PSG / LILLE.
- **Le dimanche 22 mai** au stade de Luzarches à 15h un match est organisé pour l'association des « pièces jaunes » avec la présence de Mme Ber-

nadette CHIRAC et de nombreuses célébrités. Variété club de France – Groupe Signature

- Les U11 et U13 de l'école de football de Chaumontel-Luzarches joueront en match d'ouverture à 13h30 contre Fosses.
- **Le samedi 11 juin** après-midi, fête de l'école de football au stade de Chaumontel suivi d'un barbecue.
- **Dimanche 12 juin** tournoi des anciens au stade de Chaumontel.

Le Président,  
Michel ZEPPEFELD



## Rallye Pédestre des « Mains Magiques »

Comme tous les ans, notre association « les Mains Magiques » organise un rallye pédestre dans notre forêt. Des questions, de la marche, mais surtout un moment très convivial à partager entre tous les participants.

Pour les nouveaux : une première étape de 3 ou 4 km, puis une pause, avec collation et petite épreuve sportive, comme vous pouvez le voir sur la photo, suivie d'une deuxième étape et bien sûr des récompenses aux meilleures équipes à l'issue de cette randonnée. Pour les nombreux habitués : aucun secret. Nous vous donnons rendez-vous à tous le **samedi 8 octobre** de 13h45 à 14h15 à la Salle d'activités située près de la pharmacie, au 21, rue de la République. À très bientôt

Marguerite Font

## La saison 2010/2011 de l'association Entrechats

Le forum de la rentrée de septembre 2010 a permis de faire découvrir nos nouvelles activités.

En effet, nous avons ouvert un cours de **Danse country** (adultes) le lundi soir avec Patrick Dubos. Toujours depuis septembre 2010, notre animateur en gym holistique Frédéric Tekian, vous a proposé **des cours de gym chinoise**...

Et nous avons toujours nos 2 vacances de **Modern'jazz** pour le plaisir des petits comme des grands puisque Dominique Persod assure des cours :

- Niveau débutant/moyen à compter de 5/6 ans jusqu'au cours adultes : le mardi de 17h45 à 22h00
- Niveau intermédiaire /avancé à partir de 6 ans le vendredi 17h30 à 22h00

**Points forts de la saison :**

Nous avons présenté pour la 3<sup>e</sup> année nos

élèves du cours adultes (niveau avancé) aux rencontres chorégraphiques d'Écouen le 29 janvier 2011

Et pour la première fois nous avons présenté nos élèves pré-ados du cours avancé aux rencontres chorégraphiques de « **Danse en chemin** » à Ermont le 27 mars 2011. Plein de trac mais vif succès...

Pour la joie de tous nous aurons le plaisir de terminer la saison 2010/2011 par le spectacle tant attendu des danseurs comme des parents le week-end du 25/26 juin 2011. Mais l'association entrechats sait également régaler les non adhérents en proposant (le dernier samedi du mois de novembre) une soirée animée et dansante.

Celle du 27 novembre 2010 était une guinguette à l'italienne avec un début de soirée tout en magie autour d'un américano, pizzas,

lasagnes, chianti, tiramisu qui donnaient la note d'entrée sur une soirée dansante à succès avec l'orchestre des *Nana's musette*.

**Informations pour la rentrée 2011/2012**

**Danse Modern'jazz**

Mardi : débutant / moyen

- Éveil à la danse (5/7 ans) de 17h45 à 18h45
- Jazz I enfants (8/10 ans) de 18h45 à 19h45
- Jazz II pré-ados (11/14 ans) de 19h45 à 20h45
- Jazz III ados/adultes de 20h45 à 22h00

Vendredi : moyen / intermédiaire

- Initiation à la danse (5/7 ans) de 17h30 à 18h30
- Jazz I enfants (8/10 ans) de 18h30 à 19h30
- Jazz II pré-ados (11/14 ans) de 19h30 à 20h45
- Jazz III ados/adultes de 20h45 à 22h00

**Gym holistique :** Vendredi : tout public 11h00 à 12h00 et 17h30 à 20h30

**Cours de gymnastique chinoise :**

Vendredi : tout public 12h00 à 13h00 (tai-chi et qigong)

**Danse country :** Lundi : ados / adultes 19h30 à 22h00 (à définir en fonction des niveaux)

**Inscriptions :**

Lors du forum des associations le samedi 3 sept. 2011, Lundi 5 sept. 2011 salle polyvalente de 18h à 20h, Mardi 6 sept. 2011 salle Cathy Fleury de 18h à 20h, Vendredi 9 sept. 2011 salle Cathy Fleury de 18 à 20h.



## Le club de l'amitié

### Le point de vue de Mme Christiane Boiseaubert

La fête, nous savons la faire au sein du Club de l'Amitié. Le mercredi 5 janvier 2011, nous avons entamé la nouvelle année par une galette des rois succulente livrée par la boulangerie de Chaumontel, bien que ce soit un mercredi, jour de fermeture. C'est toujours un grand plaisir de constater que nos adhérents répondent présents à nos manifestations.

Nous ne le dirons jamais assez... si quelques maux bousculent notre vie, les joies et les bons moments passés entre amis sont des atouts majeurs pour notre bonne santé. Venez donc les partager avec nous !

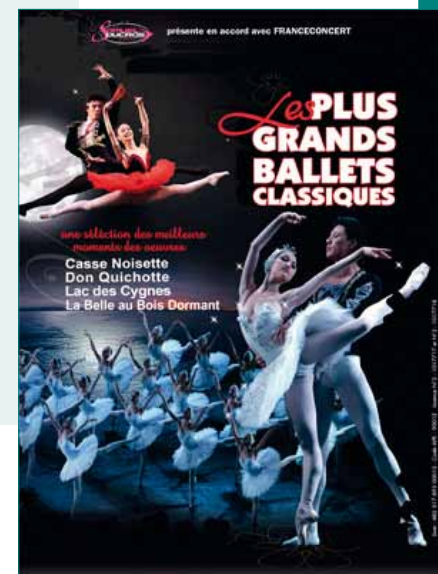
Le samedi, nous sortons aussi... pas en « boîte », mais à Paris au théâtre pour assister aux nombreux spectacles de comédiens. Cette fois-ci, le 26 février nous avons apprécié « Le Technicien » avec Roland Giraud et son équipe. Un sujet qui a provoqué des éclats de rire. Encore un bon après-midi passé ensemble.

Dans l'attente de nouvelles sorties aussi récréatives, nous vous invitons à venir nous rejoindre. Téléphonez-nous au 01 34 71 05 55. À très bientôt et bonnes vacances !

Pour notre 1<sup>re</sup> sortie, nous sommes allés au **Théâtre des Variétés**, ensuite nous avons été nous divertir avec la pièce de Théâtre « *Le Technicien* » au **Palais royal**. Le 16 mars, dans la salle polyvalente Eugène Coudre, avec tous nos adhérents, nous avons organisé notre traditionnel repas festif qui, nous a tous satisfaits ! Début avril, ce fut le **Casino de Paris** pour apprécier « *Les Grands Ballets Classiques* » tels que *Casse-Noisette*, *Le Lac des Cygnes*, *Don Quichotte*, *La Belle au Bois Dormant*... avec une troupe de Russie. Notre prochaine sortie : Épernay, avec repas et promenade en petit train parmi les vignobles... Toutes les personnes qui seraient désireuses de faire partie de notre groupe sont évidemment les bienvenues !

La présidente du club, Geneviève DUFLY, 0134 71 05 55

Christiane Boiseaubert, Conseillère Municipale



# Les Associations

## - Bibliothèque

Voici le nouveau numéro de la bibliothèque de Chaumontel : 0130 29 96 89

## - Pirouette Sport GV Chaumontel Section enfants

L'association organise, à la salle de sports Cathy Fleury, une journée porte ouverte le :  
**Mercredi 15 juin 2011**

De 13 h 30 à 14 h 30 pour les 7-10 ans

Et de 14 h 30 à 15 h 30 pour les 4-6 ans

Durant cette journée, il sera proposé un parcours sportif avec les enfants du club. Pour participer, il est demandé de prévoir une tenue de sport. Il sera possible de pré-inscrire les enfants ce même jour.

La présidente de la GV Chaumontel,  
**Joscelyne BOUCHALLOIS**

## - G.V. Chaumontel Cours de gym pour ados/adultes

Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire  
**LE MOUVEMENT VITALITÉ!**

<http://www.gvchaumontel.fr>

Saison 2011/2012 inscriptions au Forum des associations :

**Samedi 3 septembre 2011**

À la Salle de sports Cathy Fleury :

**Lundi 5 septembre 2011 de 19 h 00 à 20 h 00**

**Mercredi 7 septembre 2011 de 14 h à 15 h et de 19 h 00 à 20 h 00**

Reprise des cours :

**Lundi 12 septembre 2011 de 19 h à 20 h**

Montant de la cotisation : 120 euros

Pour tout renseignement contactez :

**Christine Telleschi : 0134 71 02 27**

**ou 06 62 75 47 90**

## Rock'n'roll Latin Dance



L'Association Rock'n'roll Latin Dance présente déjà à Paris, Clermont et Compiègne vous propose des cours de danse à Chaumontel samedi après-midi : Salsa Cubaine, Portoricaine, Rueda de casino, danse de Rock'n'roll, danses de Salon. Niveau débutant et intermédiaire.

Les cours ont lieu le samedi à partir de 14 h 30 dans la salle Cathy Fleury (parquet, miroirs) et sont encadrés par un couple de professionnels. L'Association propose également des stages de danse et des cours particuliers.

Tél. : 06 19 34 75 15

Site internet :

[salsarockdansechaumontel.e-monsite.com](http://salsarockdansechaumontel.e-monsite.com)

Cordialement.

La Présidente, **Frédérique DELAVIERRE**



## Riders Ghost

Lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2011, M. Léon ANCELLE a été élu Président de l'association RIDERS GHOST en lieu et place de

M. Guy WATIEAUX, qui était le

Président fondateur de cette association et qui est décédé le 8 décembre 2010.

Bienvenue au nouveau Président et bonne continuité dans la convivialité.

**André LEFEVRE,**

Adjoint aux Associations

## Amicale bouliste de Chaumontel

### Chaumontel sur le podium

En effet, le club termine troisième du Championnat départemental par équipe derrière deux gros clubs du département. Bravo aux joueurs et merci à notre Coach pour sa gestion des équipes.

Quatre de nos joueurs sont inscrits en championnat individuel départemental, également deux doublettes et deux quinettes.

Nous vous rappelons que lors de nos concours à Chaumontel, au stade, vous êtes les bienvenus pour encourager nos joueurs et découvrir ce sport. Voici nos dates, le 22 mai, 17 juillet et 19 septembre 2011.

Nous avons le regret de constater, une énième fois que certains « s'amuse » avec des engins motorisés tout terrain sur les espaces de jeux réservés à notre sport. Cela implique une remise en état par le personnel municipal et induit des frais pour la commune. Nous serions reconnaissants à ces personnes de respecter nos terrains et nos activités.

Le Président,  
**Pierre RIVIERE**

## État des subventions communales 2011

Un petit rappel concernant les conditions d'attribution d'une subvention communale

1) Le siège social de l'Association doit être en Mairie de Chaumontel

2) Fournir et remplir correctement tous les documents demandés

3) Retourner le dossier complet avant la date butoir accompagné de tous les justificatifs

La subvention n'est pas automatique et la Municipalité n'a pas à se justifier en cas de refus

Le pourcentage des subventions accordées aux Associations Chaumontelloises pour 2011 est égal à : 79,17 % par rapport aux montants demandés. En 2010 le pourcentage était de 76,67 %.

En vertu de l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous procédons tous les ans au contrôle de la comptabilité de trois ou quatre associations.

Pour 2011, les associations soumises à ce contrôle ont été :

- 1- Amicale Bouliste
- 2- Evasion Orientale
- 3- Lumières & Couleurs

**PORTES OUVERTES**  
**SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2011**  
**DE 10 H 00 à 17 H 30**

*Au programme de la journée :*

- Rencontres avec les Présidents des différentes Associations**
- Démonstration de certaines disciplines dès 14 heures**
- Stands (informations et documentation)**
- Inscriptions**
- Café offert, tout au long de la journée, par le Comité des Fêtes**

**VENEZ NOMBREUX** Adjoint aux Associations

*André Lefèvre*

ASSOCIATION DE CHAUMONTEL	ANNEE DE CONTRÔLE	Subvention demandée en 2011	Subvention accordée	Observations
AMICALE BOULISTE	2007-2011	1 500 €	1 500 €	
BIBLIOTHEQUE DE CHAUMONTEL	2005 - 2010	3 000 €	3 000 €	
BILLARD CLUB	2004 - 2009	2 000 €	2 000 €	
CLUB DE L'AMITIE	2005 - 2010	2 600 €	1 800 €	Excédent 1437€
COMITE ART ET CULTURE	2003	450 €	0 €	Excédent 3137€
COMITE DES FETES	2004	0 €	0 €	
ENTRECHATS	2007	0 €	0 €	
EVASION ORIENTALE	2011	800 €	0 €	Excédent 5756€
F.C.P.E.	2009	1 000 €	0 €	Excédent 1036€
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	2009	700 €	700 €	
JUDO CLUB	2007	5 000 €	5 000 €	
LES COQUELICOTS		Pas de demande	Pas de demande	
LES MAINS MAGIQUES	2006	0 €	0 €	
LUMIERES & COULEURS	2011	650 €	300 €	participation aux frais pour l'établissement du blason
RIDERS GHOST		Pas de demande	Pas de demande	
SCENES DE CHOEUR	2006	2 396 €	1 800 €	1 spectacle en 2011 au lieu des 2 prévus
AIKI-JUJUTSU (STMC crée en 2009)		640 €	640 €	
TENNIS CLUB	2009	500 €	0 €	déposé hors délais
USOC FOOTBALL (fin en 06-2010)	2007 - 2009	Association dissoute	Association dissoute	Association dissoute en Juin 2010
VELO CLUB CHAUMONTELLOIS	2003 - 2010	350 €	350 €	
RACING EVOLUTION (ex Défi 24 h)		Pas de demande	Pas de demande	
<b>Total CHAUMONTEL</b>		<b>21 586 €</b>	<b>17 090 €</b>	

L'USOC (football) a été dissoute et une nouvelle association a été créée par les dirigeants (ASCL) dont le siège social est à la mairie de Luzarches, c'est la raison pour laquelle elle n'a pas de subvention.



Simone GOULMANT,  
Adjointe au Maire,  
Chargée du Centre Communal  
d'Action Sociale (C.C.A.S.)

## Sortie au Moulin Rouge

*Nous sommes partis sous la pluie en ce dimanche 20 février, mais peu importe pour passer une après-midi à l'abri et quel abri!!! Formidable journée car Formidable spectacle avec Formidables danseurs en un mot le spectacle qui nous était proposé ce dimanche-là « c'est FORMIDABLE »*

### Un peu d'histoire sur ce lieu féerique:

Le Moulin rouge ouvre ses portes en 1889, aux bourgeois avides de s'encanailler avec les amis de Toulouse Lautrec, puis Mistinguett et tous les grands du cabaret. Après 1960 il s'internationalise, perpétuant une frénésie créatrice qui ne s'essouffera pas.

### Autour d'un thème à succès: le french cancan

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le French Cancan du Moulin Rouge ressemble plus à un cérémonial qu'à une danse. Chaque soir les spectateurs forment un cercle où viennent s'inscrire 3 danseuses et

un cavalier. Le quadrille bondit sur la piste et dès les premières figures, les filles relèvent jupes et jupons et font des « pizzicati ». L'une des danseuses s'éloigne un peu pour un lancer de jambe dans un grand envol de dentelles. Les autres suivent... ambiance survoltée qui ne retombe qu'à l'issue du grand écart final. Le seul et unique French Cancan, l'original est celui du Moulin Rouge... Et ce pour toujours.

C'est ainsi que grand écart terminé et frou-frou rangés nos seniors ont dû se rendre au car pour un retour sur Chaumontel avec plein de paillettes, dentelles, rythmes... dans la tête.



### Information crèche communale

Depuis un peu plus de 2 ans, la crèche Luzarches/Chaumontel (anciennement associative) fonctionne en crèche communale, avec une convention en partenariat entre nos deux communes.

Les inscriptions sont enregistrées par le service « petite enfance » de la commune de Luzarches qui établit un planning respectant la législation en vigueur. Les 40 places disponibles pour accueillir les bébés à partir de 2 mois sont réparties à égalité entre les communes de Luzarches et Chaumontel, en fonction du nombre d'heures de présence de l'enfant.

En septembre 2011, compte tenu du départ des enfants de plus de 3 ans et de 2 déménagements: 15 enfants chaumontellois et 17 enfants luzarchois sont réinscrits.

À l'issue de la commission crèche du 27 avril 2011: 8 nouveaux inscrits chaumontellois et 13 nouveaux inscrits luzarchois se joindront à l'effectif restant.

C'est donc un total de 53 familles satisfaites pour la rentrée de septembre, tout en respectant l'accueil maximum de 40 enfants par jour.

Il est rappelé aux familles ayant fait l'objet d'un refus d'inscription à la crèche communale que les accueils de nos mairies peuvent leur fournir la liste des assistantes maternelles disponibles sur les 2 communes.

En attendant la rentrée prochaine, bonnes vacances aux bambins et à leur famille!

## Vif succès remporté le 1<sup>er</sup> mai par le CCAS



Le bénéfice de cette vente d'un montant de 652 euros servira aux familles nécessiteuses (\*) et à nos plus de 65 ans, dans le cadre de nos sorties annuelles. Un grand merci aux personnes volontaires qui se sont proposées pour la cueillette, pour la préparation des compositions florales et pour l'organisation de la journée du 1<sup>er</sup> mai.

Nous remercions également MARLIOT FLEURS (Luzarches) et BARTHELEMY FLEURS (Lassy) pour leur coopération. Et nous ne remercions jamais assez nos fidèles clients...

(\*) Concernant l'aide aux familles, un entretien et une étude approfondie du dossier sont obligatoires avant approbation par la commission.

### NOUVEAU SERVICE

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) du val d'Oise vient de créer un nouveau service aux familles: Le Microcrédit.

Le « Microcrédit » permettra aux familles en difficulté de faire face à un besoin de consommation. Ce crédit a notamment pour objectif l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la formation, à la santé, afin de favoriser l'insertion sociale. Le montant sera au maximum de 3 000 euros (sauf cas exceptionnel après étude du dossier); le taux d'intérêt est d'environ 4 % et il n'y a aucun frais de dossier.

Prendre contact au 0130 75 38 65

## Prévention contre la canicule

La solidarité c'est la meilleure arme contre l'isolement.

Suite à la canicule qui a sévi durant l'été 2003, le gouvernement a mis en place des mesures spécifiques visant à faciliter la mise en place effective d'un Plan Départemental de Gestion de la Canicule. Les Maires ont désormais la responsabilité de recenser à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile.

Un registre est donc tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) en Mairie, listant l'identité, l'âge, et le domicile des personnes souhaitant s'y inscrire (même si ces dernières sont résidents secondaires).

Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative. Elle peut être faite par la personne elle-même, son représentant légal ou un tiers (parent, voisin, médecin...), soit directement au service C.C.A.S., soit par écrit (obligatoire lorsque la demande émane d'un tiers).

L'objectif de ce registre confidentiel est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes recensées en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Conformément à la loi, les personnes enregistrées disposent du droit d'accès et de rectification des informations collectées.

Renseignements et inscriptions à la Mairie de Chaumontel : 0134 71 03 96



Les personnes qui s'inscriront recevront automatiquement la liste des référents élus qui interviendront durant les mois de juin-juillet-août 2011.



Concours de la surprise de Pâques

## Bravo à Lola notre grande gagnante!

Elle a gagné la «SURPRISE DE PÂQUES»: une magnifique cocotte en chocolat garnie! Offerte par la Boulangerie-Pâtisserie «Aux Délices de Sandrine», rue Saint Damien à Luzarches.

La Cocotte en chocolat faisait un poids de 974 gr!

Le mardi 3 mai, à 17 h 00, Mme Le Maire Betty HANAUER-BEASLAY, L'Adjointe à l'Information Martine GHENASSIA, et Mme Sandrine BARBA Boulangère-Pâtissière ont remis le lot à l'heureuse gagnante!



Sortir

## Base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent



Depuis le dimanche 1<sup>er</sup> mai, la baignade de la base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent (dans l'Oise) a ouvert ses portes pour sa 20<sup>e</sup> saison.

La base de loisirs propose les structures gonflables en plus des animaux de la ferme et des nombreux espaces de pique-nique équipés de barbecues.

Les bateaux pédaliers, les canoës, les kayaks, les aires de jeux, les poneys, etc.... tout est réuni sur la base de loisirs pour vous permettre de passer une belle journée en famille «entre la campagne et la mer»! Et dès la mi-juillet, la très attendue patinoire écologique sera accessible... c'est une vraie patinoire du futur!



**Base de Saint Leu d'Esserent**  
19 rue de la Garenne - 60340 Saint-Leu-d'Esserent - De 10 h 15 à 18 h 30  
Tel.: 03 44 56 77 88

### JEU CONCOURS... ET TIRAGE AU SORT !

La Municipalité organise un jeu-concours réservé aux Chaumontellois vous permettant de gagner un superbe lot :

Un repas gastronomique « Formule Gourmande » valable pour 2 personnes et 1 menu enfant, offert par l'Hôtel Restaurant

### CAMPANILE de Chaumontel

Pour participer, il vous suffit de répondre à la question suivante :

**Quelle est la devise du blason de la commune de CHAUMONTEL ?**

Venez vite en mairie remplir un coupon-réponse (\*).

Date limite des dépôts : samedi 25 juin à 12h  
Un tirage au sort, parmi les bonnes réponses, aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet sur le parvis de la Mairie à 18h (\*\*)

(\* Un seul coupon réponse par famille (même nom, même adresse). (\*\*) Seules les personnes présentes, lors du tirage au sort, pourront recevoir leur gain. Le lot non réclamé sera aussitôt remis en jeu.

	projet de cambriolage		voie libre
	4 ou 5 pièces à visiter		maison inoccupée
	il y a de l'argent		femmes seules
	danger, à éviter		3 enfants 2 femmes 1 homme
	attention au chien		maison d'un représentant de l'autorité
	police vigilante		rien à prendre, rien d'intéressant
	attention aux voisins		inutile d'entrer
	alarme		maison déjà cambriolée
	risque de se faire prendre, danger		

## L'alphabet des cambrioleurs

C'est malheureusement de saison. Quelques vacanciers malchanceux auront la désagréable surprise, en rentrant, de trouver leur habitation sens dessus dessous, visitée par des cambrioleurs durant leur absence. Les voleurs préfèrent de loin les habitations vides : la période des vacances est une des plus risquées.

Voici quelques conseils de prévention, en commençant par la méfiance à avoir face à de curieux signes que vous trouveriez près de votre porte. La police a rediffusé récemment l'alphabet des cambrioleurs, un code qui est aussi utilisé par quelques bandes. Les complices qui repèrent les lieux inscrivent ces signes à la craie, au crayon ou au stylo sur le chambranle des portes d'entrée, à hauteur des yeux le plus souvent.

Ces signes servent à marquer les maisons en vue d'un futur larcin. Ce code est utilisé par des bandes itinérantes de cambrioleurs. Les repérages sont faits discrètement ou, plus simplement, en sonnant à la porte pour faire la manche ou vendre de quelconques objets. Si vous découvrez ce genre de signes, prévenez immédiatement la gendarmerie ou la police locale. Pour repérer des maisons vides, des complices coincent aussi parfois des prospectus sous la porte. Si, au passage des voleurs, le papier n'a pas bougé, c'est que la maison est inhabitée.

Si vous partez en vacances plus d'une semaine, vous pouvez encore demander à la gendarmerie de surveiller votre habitation. Il faut en faire la demande normalement au moins une semaine avant de partir auprès de votre mairie ou du service de police de sa localité.

Arrangez-vous aussi avec un ami ou un voisin fiable pour qu'il surveille votre maison et prenne soin de faire disparaître les signes extérieurs d'absence (comme les journaux qui débordent de la boîte aux lettres ou la pelouse de 20 cm de haut; si votre voisin vient tondre chez vous, c'est vraiment un gentil). Quelqu'un de confiance, à qui vous laissez votre clef, peut aussi ouvrir et fermer les volets, et laisser de la lumière de temps en temps.

Ne mentionnez pas sur votre répondeur téléphonique que vous êtes absent. Ne laissez aucun objet de valeur juste derrière une fenêtre, c'est trop tentant pour un éventuel cambrioleur. Autre conseil : ne laissez aucun objet de valeur dans votre maison durant votre absence. Les bijoux, par exemple, devraient être mis en lieu sûr (coffre de banque par exemple). Enfin, juste avant de quitter votre domicile, verrouillez bien portes et fenêtres. Et ne laissez pas vos clefs sous le paillason ou dans un pot de fleurs à côté de la porte.



## Formalités pour partir en voyage à l'étranger

Avant de partir en vacances à l'étranger, beaucoup pensent à acheter un guide de voyage et à apprendre les rudiments d'une nouvelle langue, mais ce n'est pas suffisant. Avant de partir vous devez effectuer quelques formalités...

### Passeport ou carte d'identité ?

Pour partir à l'étranger, hors espace Schengen, il faut un passeport. Dans le cas contraire, une carte d'identité est suffisante.

Si vous possédez déjà un passeport à votre nom, vérifiez bien sa date d'expiration. Votre passeport doit être valide jusqu'à la date du retour en France voire même parfois dépasser de 6 mois la date de retour. Effectuez cette vérification très vite car une procédure de renouvellement peut prendre du temps. Dans ce cas, il vous en coûtera 88 € pour un adulte, 45 € pour les 15-18 ans et 20 € pour les enfants de moins de quinze ans qui doivent désormais avoir obligatoirement leur propre passeport. Certains états acceptent la carte d'identité comme document de voyage. Cette liste évoluant régulièrement, nous vous invitons à visiter le site du consulat.

### Visa ?

Pour certains pays, un visa est nécessaire. C'est un tampon faisant foi de l'autorisation d'entrée dans le pays. Il est apposé sur le passeport en cours de validité. La demande est faite au consulat du pays de destination ou au service consulaire de l'ambassade. Le visa est apposé sur le passeport en cours de validité. Le prix du visa dépend du pays de votre voyage.

Si certaines destinations ne demandent pas de passeports ou de visas et qu'il ne vous faut qu'une carte d'identité, pensez aussi à vérifier sa validité ! (C'est le cas du Royaume-Uni).

### Vérification des vaccins

Avant de partir dans un pays étranger, renseignez-vous sur les vaccins nécessaires. Il est toujours bon d'avoir les vaccins les plus courants à jour : diphtérie, tétanos, polio (DTP) et hépatite A.

Certains sont obligatoires pour entrer dans certains pays étrangers, notamment tropicaux. Même si certains vaccins ne sont pas obligatoires, ils peuvent être vivement conseillés.

Pour connaître les vaccins recommandés ou obligatoires selon les pays, n'hésitez pas à contacter un centre de vaccination internationale, souvent situé dans les CHU.

### Assurance voyage et maladie

Cela n'arrive pas qu'aux autres. Nous pouvons tous être malade en vacances. Il est donc nécessaire d'être bien assuré où que vous soyez. Vérifiez les services assimilés à votre carte bancaire, souvent l'assurance voyage est comprise.

Pour partir serein, nous vous conseillons aussi...

### La trousse à pharmacie

Dans certains pays, l'accès aux médicaments peut s'avérer difficile et la langue peut poser problème. Pensez donc à préparer une trousse à pharmacie avant de partir.

### Météo

Pensez à regarder la météo pour remplir votre valise en fonction des conditions climatiques. Des pays réputés pour leur chaleur peuvent connaître une période anormalement fraîche et vice versa.

### Prévoir un adaptateur si besoin

Il est conseillé de se procurer un adaptateur et un convertisseur adéquats pour les appareils électriques que vous apporterez dans vos valises.

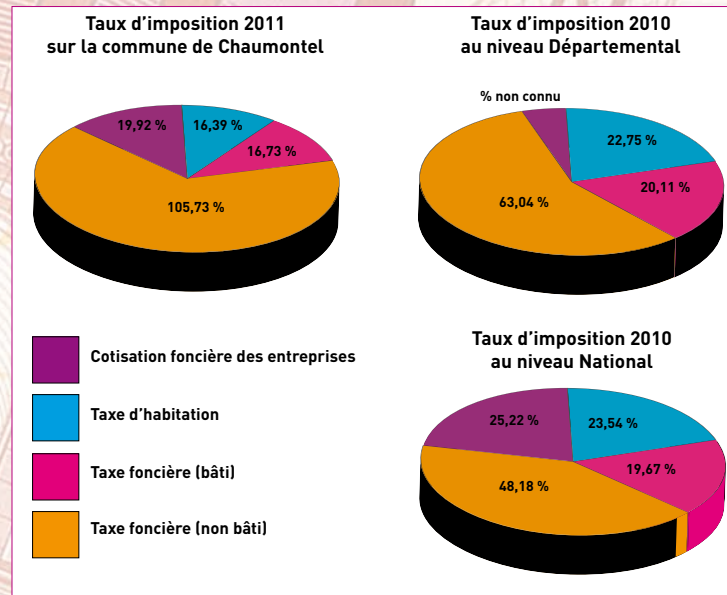
### Photocopie de vos papiers

Personne n'est à l'abri d'une perte ou d'un vol de papiers. Il est donc loin d'être superflu de photocopier des papiers tels que votre passeport, carte de crédit, billets d'avion, permis de conduire...

Source : Pratique.fr

# Pas d'augmentation des taux d'imposition cette année encore !

## Taux d'imposition 2011



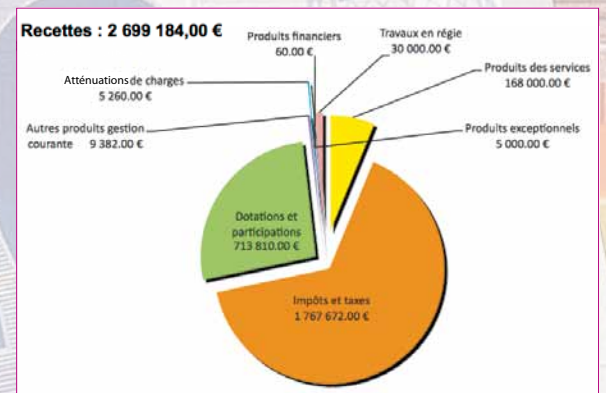
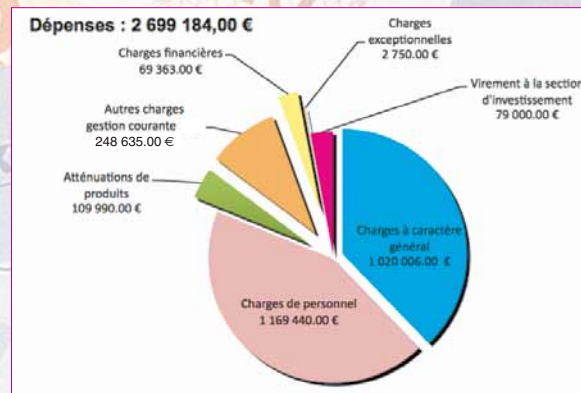
Les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière non bâtie et de l'ancienne taxe professionnelle (aujourd'hui Cotisation Foncière des Entreprises CFE) ont été révisés par les services de l'État.

Avec la réforme de la fiscalité locale, le produit fiscal attendu est de 1620172€

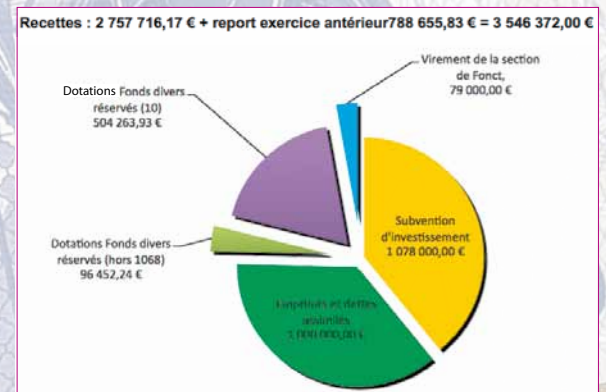
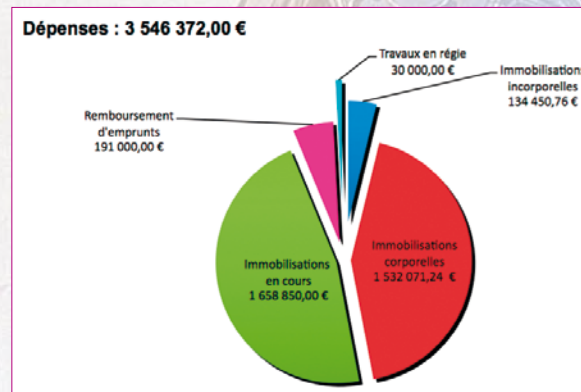
Cette augmentation devrait être indolore pour les administrés car il s'agit de transferts de ressources du Département et de la Région vers les Communes.

- Le taux de la Taxe d'Habitation est passé de 11,16 % à 16,39 %
- Le taux de la Taxe Foncière B est maintenu à 16,73 %
- Le taux de la taxe Foncière NB est passé de 100,84 % à 105,73 %
- Le taux de la CFE est passé à 19,92 %

## Budget de fonctionnement 2011



## Budget d'investissement 2011





## Souvenons-nous... il y a 80 ans

### Luzarches - Chaumontel - UNC Section de Luzarches

Le 29 janvier 2011, la section de Luzarches de l'UNC a tenu son assemblée générale statutaire suivie d'un repas exceptionnel marquant le 80<sup>e</sup> anniversaire de la section, l'une des plus anciennement créées.

À cette occasion et au-delà du traditionnel ordre du jour, le Président Gérard Thronel a rappelé quelques moments forts et anecdotes retraçant la vie de la section depuis sa naissance en 1930, en soulignant la présence d'Yves MOUZON, dont les parents ont été secrétaire adjoint et assesseur à la création de la section.

Le lecteur trouvera ci-dessous l'évocation de ces faits consignés dans le registre des délibérations.

### Bref historique de la section de Luzarches. Union Nationale des Combattants Section de Luzarches - N° 5.688 Reconnue par le siège 13 rue Lafayette à Paris en date du 22/3/1930.

Au cours de l'assemblée de l'Amicale de Luzarches du 23 février 1930, l'assemblée a voté la création d'une section d'anciens combattants rattachée à l'UNC. Les membres du comité ont été nommés au vote par 23 membres de l'Amicale. Le 27 février 1930, ce comité s'est réuni et a formé son bureau provisoire, se composant comme suit :

Président : Mrs WARMÉ Eugène  
Vice-président : DESLANDES Maurice  
Secrétaire : BAUSSANT Charles  
Secrétaire adjoint : MOUZON Albert  
Trésorier : GALLOIS Georges  
Trésorier adjoint : LEFEVRE Henri  
Assesseurs : MOUZON Louis et OBIN Émile

**28 février 1930 : naissance de la section :**  
Président : Eugène WARMÉ



Trésorier adjoint : Louis MOUZON  
Secrétaire adjoint : Albert MOUZON

**14 février 1931 :** le bureau décide de solliciter les notabilités de la région pour l'achat du drapeau de la section. Cette action rapportera 2 724 F.

**17 mai 1931 :** il est décidé que tout adhérent absent à l'assemblée générale paiera une amende de 1 F.

**5 juillet 1931 :** cérémonie de remise du drapeau par le Général CLAUDON, en présence de la musique municipale encadrée d'un détachement de sapeurs-pompiers et renforcée par les Trompettes de Sevran.

**28 mai 1932 :** PV informant que les camarades WARMÉ et ALLAIRE ont, avec le drapeau, représenté la section aux obsèques du président Paul DOUMER, le 12 mai 1932.

**26 juin 1932 :** l'assemblée générale vote la création d'une caisse d'entraide pour secourir les chômeurs.

**16 avril 1935 :** voyage en Italie organisé par l'UNC national. Albert MOUZON, délégué à ce voyage avec le drapeau, arrive le 16 à Gênes et à Rome, le 17 au soir. Le 18, réception par le roi le matin et, à midi, par Mussolini. Le 19, visite de

Naples. Le 20, réception par le Pape.  
**Du 13 août 1939 au 20 mars 1943 (guerre).**

**11 juillet 1943 :** reprise des activités. E. WARMÉ propose de laisser la place de président à Pierre ALLAIRE au titre des 14/18, 39/40 et prisonniers de guerre. Pierre ALLAIRE accepte mais ne veut prendre ses fonctions qu'après la guerre (qu'il ne prendra en fait qu'en 1945).

Il le restera jusqu'au 18 mai 1963 remplacé à cette date par Albert MOUZON.  
**8 avril 1973 :** les anciens d'AFN entrent à l'UNC.

**11 novembre 1973 :** le secrétaire indique que le budget municipal est de 3 610 419 F, la subvention UNC s'élève à 50 F, soit 0,0014 %.

**7 janvier 1978 :** Albert MOUZON laisse sa place à M. NORDON de Fosses qui démissionnera quelques mois après.

**27 janvier 1979 :** Bernard DESPREZ devient président. Il le restera jusqu'au 2-2-1985, laissant sa place à Lucien GUÉRIN auquel succédera Gérard THRONEL à partir du 17-1-1998.

Gérard Thronel



### SICGPOV : Syndicat Intercommunal pour la Gestion et la Construction des parkings d'Orry-la-Ville

La réunion du Comité Syndical du 8 mars 2011 a arrêté les tarifs suivants pour le parking de la gare SNCF d'Orry La Ville/Coye La Forêt pour l'année 2011.

#### Fixation des tarifs :

Titre mensuel syndicat	<b>20,65 euros</b>
Titre trimestriel	<b>52,50 euros</b>
Titre mensuel hors syndicat	<b>52,50 euros</b>
Titre stagiaire mensuel	<b>10,00 euros</b>

(sur présentation de la convention de stage)

#### Fixation des tarifs horodateurs

Tarif horodateur heure	<b>0,70 euros</b>
Tarif horodateur forfait journée	<b>4,80 euros</b>

À ce jour, nous comptons 1 065 places de parking. Les tarifs syndicats sont les tarifs des habitants des communes Orry La Ville/Coye La Forêt. Les tarifs hors syndicat sont ceux des habitants qui n'habitent pas les communes citées. Pour Chaumontel 250 titres ont été vendus en 2010. Le délai d'attente actuellement pour obtenir une place de parking est de 4 à 6 mois.

Sylvie PESLERBE,  
Déléguée aux Fêtes et Cérémonies

### Collecte des déchets : Avez-vous la bonne poubelle pour y jeter le bon déchet ?

En 2010, de nouveaux conteneurs pour la collecte d'ordures ménagères ont été distribués. Adaptés à la nouvelle fréquence de passage et au nombre d'habitants par foyer, ils sont également équipés d'un identifiant RFID afin d'en faciliter la maintenance et le suivi de la collecte.



À compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, les anciennes poubelles ne pourront plus être vidées par le prestataire de collecte. Il en est de même pour les sacs d'ordures ménagères et les déchets en vrac présentés à terre. Les ripeurs doivent uniquement collecter les nouveaux bacs à ordures ménagères (cuve grise à couvercle gris), marqués du logo SIGIDURS et les sacs translucides pour les emballages recyclables.

Si vous n'avez pas reçu vos nouveaux bacs, merci de contacter le service collecte du SIGIDURS au numéro vert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h afin de planifier un rendez-vous de livraison.



Il est rappelé que les anciens bacs ne peuvent être utilisés que pour la collecte des déchets végétaux s'ils sont identifiés par un autocollant « Déchets Végétaux ». Celui-ci est disponible en mairie ou pourra vous être remis lors de la livraison des nouveaux bacs.

Véronique Petit



## Relais Assistantes Maternelles

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, la Communauté de communes du Pays de France a repris la gestion du Relais Assistantes Maternelles de Luzarches et Chaumontel. Retour sur une journée dédiée aux assistantes maternelles agréées, organisée en décembre 2010 à Luzarches.

Le samedi 4 décembre 2010 s'est déroulée une rencontre sur le thème du développement psychomoteur de l'enfant. Cette journée a été organisée en partenariat avec les animatrices des relais assistantes maternelles de plusieurs communes et les puéricultrices de la Protection Maternelle Infantile de Fosses.

La commune de Luzarches a ainsi accueilli 90 participants, dont une douzaine d'assistantes maternelles du territoire intercommunal: Luzarches, Chaumontel, Bellefontaine, Mareil-en-France, Mesdames Fontanier, Lagrange

et Paisant étaient également présentes ainsi qu'une bonne partie de l'équipe de la structure multi-accueil l'Arche de Noé.

Après un petit-déjeuner offert par la commune, les participants ont pu assister à la conférence-débat animée par Monsieur Jean Epstein sur le thème du « rythme de vie, rythme de développement de l'enfant ».

Après une pause déjeuner, les assistantes maternelles ont participé à des ateliers interactifs animés par les organisatrices.

Une journée très appréciée malgré le froid et la neige. La conférence de M. Epstein a suscité un réel enthousiasme qui s'est traduit par des commentaires élogieux sur la qualité de l'intervention et la pertinence du propos.

Rendez-vous est donc pris en 2011 pour nouvelle journée dédiée aux assistantes maternelles. Elle devrait se dérouler sur la commune de Fosses.

Contact : Sophie Moreau, responsable du Relais Assistantes Maternelles CCPF  
Tél. : 01 34 09 93 76  
Courriel : ram@luzarches.net

## Cultivez votre propre potager!



**Vous souhaitez des fruits et légumes naturels, moins chers et écologique?**

Vous pouvez cultiver vos propres fruits et légumes... une petite parcelle peut suffire à nourrir la famille ou à agrémenter les plats. Exemples: Plantes de tomates cerise, laitues, radis, concombres, courgettes,... mais aussi toutes les plantes aromatiques: thym, basilic, persil, menthe, ciboulette...

Très facile d'accès, Terrain fertile et ensoleillé.

Parcelles de terrains à louer et à cultiver.

Renseignements au 01 34 71 2719  
ou 06 80 617559

## > État Civil

### Naissances:

GOHON Bastian, né le 7 décembre 2010  
MARGUET-DUVAL Nolan, né le 25 décembre 2010  
Toutes nos félicitations aux heureux parents!

### Décès:

DEVOS Alain,  
décédé le 1<sup>er</sup> janvier 2011 à l'âge de 63 ans  
TRIBOU Benoît,  
décédé le 11 janvier 2011 à l'âge de 71 ans  
DENOUEH Andrée,  
décédée le 14 janvier 2011 à l'âge de 89 ans  
VIRY Pascal,  
décédé le 15 janvier 2011 à l'âge de 43 ans  
RANVIER Marcel,  
décédé le 21 janvier 2011 à l'âge de 80 ans  
PEREGORT Patrick,  
décédé le 13 février 2011 à l'âge de 54 ans  
COLLIN Geneviève,  
décédée le 16 février 2011 à l'âge de 77 ans  
BOISSEL Jean-Claude,  
décédé le 19 février 2011 à l'âge de 51 ans  
... Nos sincères condoléances aux familles.

## > Nos joies



Bastian  
GOHON



Nolan  
MARGUET-DUVAL

## Chaumontel... Village fleuri

La commune s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris organisé par le conseil Général du Val d'Oise. Afin que nous puissions obtenir une éventuelle distinction, nous vous remercions de votre aimable participation au fleurissement de vos jardins et balcons.

Remarqué par plusieurs visiteurs, le fleurissement de notre commune passe inaperçu pour certains Chaumontellois. Il est vrai qu'on s'habitue vite aux jardinières qui font partie de notre environnement sans prendre le temps de les contempler en pleine floraison. Ce sont les suspensions retombantes des réverbères et celles des ronds-points qui ont le plus de succès.

Très remarquée également rue d'Oradour sur Glane, une jachère fleurie semée par Claude et Dominique des services techniques où chacun pourra librement y prélever quelques petits bouquets. Saluons cette bonne initiative!

Martine Ghenassia



## > BIENVENUE!

L'hôtel Campanile, situé 54, rue de Paris a un nouveau Directeur: Jérôme VOSGIEN.

L'hôtel Campanile de Chaumontel, ce sont 45 chambres avec accès WiFi et un restaurant de 60 places, ouvert à tous, clients de l'hôtel ou non, midi et soir, tous les jours de la semaine. L'équipe est composée de 11 personnes. En matière de restauration, la carte est renouvelée tous les 4 mois.

**Nouveaux horaires:**

Le restaurant est ouvert tous les jours de 12 h 00 à 14 h 00 et de 19 h 00 à 22 h 00

**Hôtel Campanile, 54, rue de Paris à Chaumontel. Tél.-Fax: 0134 09 93 90**

**e-mail: manager.chaumontel.luzarches@campanile.fr - site: www.campanile.com**



Éditgraph s'installe à Chaumontel.

Certains les connaissent déjà!

Pour les autres:

Spécialiste de la conception publicitaire et de l'impression tous formats sur tous supports, enseignes et habillage de véhicules, imprimerie et reprographie, marquage de vêtements et studio photo professionnel.

Une équipe dynamique et 500 m<sup>2</sup> dédiés à votre communication.

Pour laisser une bonne impression,  
un seul numéro:

**01 34 04 83 27**

**www.editgraph.com**

**RD-316 95270 CHAUMONTEL**



**ÉDITGRAPH**

Laissez une bonne impression

## L'aventure a un nom: roger tourdot



En 1957, Roger Tourdot a 19 ans. Avec ses économies il achète un scooter: Un rumi Formichino, 125 cm<sup>3</sup>... Il a un rêve... Le Cap Nord.

**Le 30 mai 2010, il part pour réaliser son rêve!**

À 72 ans, Roger TOURDOT, Chaumontellois est parti sur son Rumi et a rejoint le Cap Nord.

**Parcours à l'aller:** CHAUMONTEL-Eupen (Belgique) - Münster - Verden - Travemünde (Allemagne) puis le ferry pour Trelleborg et la route jusqu'à Haparanda (Suède-Golfe de Botnie) - Rovaniemi-Napapiiri (Cercle Polaire Arctique en Finlande) - Honningsvåg et arrivée au CAP NORD (Norvège).

**Parcours au retour:** Le ferry jusqu'à Harstad puis par la route Narvik-Kiruna-Gällivare (Norvège

et Suède) puis le long du golfe de Botnie avec le même itinéraire qu'à l'aller pour arriver à Chaumontel.

**7 000 kilomètres parcourus!!!**

Par chance, le Rumi n'a eu aucun problème mécanique. Quelques difficultés sur la route de Honningsvåg qui est dangereuse et sauvage... À cause des nombreux rennes en liberté et aussi un passage sous un tunnel creusé sous un bras de mer long de 6 875 mètres et profond de 212 mètres au-dessous du niveau de la mer, se terminant sur 1 km par une rampe montante de presque 10 % et quasiment sans éclairage... et dans un froid glacial!

À son arrivée au Cap Nord, à la pointe de l'Europe, le rêve de Roger Tourdot s'est réalisé... le 17 juin 2010! BRAVO Monsieur TOURDOT!

Roger Tourdot a fondé le Club Rumi à Chaumontel en 1976, et en est resté son Président d'honneur.

**Martine GHENASSIA  
Adjoint à l'Information  
et à la Communication**



## Chaussons nos baskets!

Il n'est pas motivant et encore moins prudent de courir seul aujourd'hui en forêt.

C'est la raison pour laquelle nous recherchons une ou plusieurs personnes qui accepteraient dans une ambiance bon enfant de monter un petit groupe de coureurs tous niveaux.

Si vous êtes volontaires, ou si vous avez tout simplement envie de courir n'hésitez pas à me contacter au 0618 89 39 40. Merci.

**Sylvie PESLERBE, Déléguée aux Fêtes et Cérémonies**

## Ne brûlez plus vos déchets verts!

Pour rappel, le brûlage de déchets à l'air libre, y compris les déchets verts (même dans un braséro) est strictement interdit dans tout le département du Val d'Oise durant toute l'année, en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. La communauté de communes a mis en place une collecte de déchets (calendriers de ramassages Sigidurs disponibles en Mairie). En cas de problème, contactez notre policier municipal. En cas de non-respect, un procès-verbal pourra être dressé.

## Avis à la population!

**« Les lettres anonymes sont d'une lâcheté sans nom ». Georges AURIOL.**

Nous rappelons qu'un « cahier de doléances » est à la disposition du public dans le hall d'entrée de votre Mairie et ce, pour recueillir vos remarques ou vos avis. En aucun cas nous n'accordons d'attention aux corbeaux qui n'ont pas le courage de signer leurs lettres de délations, calomnieuses, ou diffamatoires et qui, bien évidemment, finissent à la poubelle!  
À bon entendre...



## Séance du 31 janvier 2011

Étaient présents : Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur Philippe MAGNIER, Madame Simone GOULMANT, Monsieur Rémi CIPOLAT, Madame Martine GHENASSIA, Madame Véronique PETIT, Madame Annie BENARD, Madame Christiane BOISEAUBERT, Monsieur Cyrille BONNET, Monsieur Jean-Claude CASTEL, Madame Maryse DEVERNOIS, Madame Catherine DUNOYER, Madame Sylvie PESLERBE, Madame Nicole SCIPIONI

Absents ayant donné procuration : Monsieur André LEFVRE pouvoir à Madame Nicole SCIPIONI, Madame Catherine ROZAS pouvoir à Madame Véronique PETIT, Monsieur Stéphane BUISSON pouvoir à Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur Dida DIAFAT pouvoir à Madame Betty HANAUER-BEASLAY

Absent excusé : Monsieur Jonathan HARDOUIN

Absents non excusés : Madame Natacha PONTE, Monsieur Charles LE MOAL

Secrétaire de Séance : Madame Nicole SCIPIONI

La séance est ouverte à 20 h 00, quinze membres sont présents, quatre membres ont donné procuration, un membre est absent excusé et deux membres sont absents non excusés.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le procès-verbal de la réunion précédente.

### ÉLECTION D'UN ADJOINT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la démission de Madame Évelyne POCHON, Adjointe aux Fêtes & Célébrations, il y a lieu de procéder à de nouvelles élections pour élire un 5<sup>e</sup> Adjoint qui aura en charge l'INFORMATION et la COMMUNICATION.

Madame le Maire propose de nommer Madame Martine GHENASSIA à ce poste, aucun autre candidat ne s'étant proposé. Madame Martine GHENASSIA a été élue, au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, par vote à bulletin secret, à la majorité absolue. Madame le Maire a donc déclaré Madame Martine GHENASSIA installée en qualité de 5<sup>e</sup> Adjoint à l'INFORMATION et la COMMUNICATION.

### PRÉEMPTION

Madame le Maire informe que le terrain cadastré AE 31, sis rue de Verdun, a fait l'objet d'une décision de préemption. Cette préemption a été rendue nécessaire afin de pouvoir réaliser la voie d'accès principale au terrain cadastré AE 58 et permettre ainsi la réalisation du projet de 11 logements rue de la République.

### DÉCISIONS

Madame le Maire informe les membres du Conseil que, dans le cadre de ses délégations, les décisions suivantes ont été prises :

En date du 3 décembre 2010 : Avenant de renouvellement des contrats d'assurances avec la Compagnie GROUPAMA ;

En date du 15 décembre 2010 : Marché en procédure adaptée pour la réalisation d'un journal communal.

En date du 24 janvier 2011 : Préemption d'un terrain cadastré AE 31.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.

Chaumontel, le 3 février 2011  
Le Maire,  
Betty HANAUER-BEASLAY

## Séance du 26 avril 2011

Étaient présents : Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur Philippe MAGNIER, Madame Simone GOULMANT, Monsieur André LEFVRE, Madame Martine GHENASSIA, Madame Véronique PETIT, Monsieur Cyrille BONNET, Madame Christiane BOISEAUBERT, Monsieur Jean-Claude CASTEL, Madame Catherine DUNOYER, Madame Nicole SCIPIONI

Absents ayant donné procuration : Madame Catherine ROZAS – pouvoir à Madame Véronique PETIT, Madame Sylvie PESLERBE – pouvoir à Monsieur Jacques LABARRE, Madame Annie BENARD – pouvoir à Madame Catherine DUNOYER, Madame Maryse DEVERNOIS – pouvoir à Madame Betty HANAUER-BEASLAY

Absents excusés : Monsieur Rémi CIPOLAT, Monsieur Stéphane BUISSON, Monsieur Jonathan HARDOUIN, Madame Natacha PONTE

Absents non excusés : Monsieur Dida DIAFAT, Monsieur Charles LE MOAL

Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe MAGNIER

La séance est ouverte à 20 h 00, douze membres sont présents, quatre membres ont donné procuration, quatre membres sont absents excusés et deux membres sont absents non excusés.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le procès-verbal de la réunion précédente.

### COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2010 DU COMPTABLE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : VOTE le Compte de Gestion du Comptable de la Commune pour le Service Assainissement de l'année 2010.

### COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2010

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Christiane BOISEAUBERT : APPROUVE, à l'unanimité, le Compte Administratif de l'Assainissement pour 2010, faisant ressortir :  
• Section d'exploitation : excédent de : 178 788,53 €  
• Section d'investissement : excédent de : 176 434,47 €

### AFFECTATION DE RÉSULTAT ASSAINISSEMENT 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 178 788,53 €.

### BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2011

Après lecture du Budget Primitif 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité : VOTE le Budget Primitif Assainissement 2011 qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, à :  
• Section d'exploitation : 194 325,00 €  
• Section d'investissement : 223 463,00 €  
**COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2010**  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité : VOTE le Compte de Gestion du Comptable de la Commune pour l'année 2010.

### COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2010

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Christiane BOISEAUBERT ; APPROUVE, à l'unanimité, le Compte Administratif de la Commune 2010 faisant ressortir :  
• Section d'exploitation : excédent de : 504 263,93 €  
• Section d'investissement : excédent de : 788 655,83 €

### AFFECTATION DE RÉSULTAT DE LA COMMUNE 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement au compte 1068 pour un montant de 504 263,93 €.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire rappelle que les taux d'imposition n'ont pas été réévalués depuis mars 2004. Compte tenu qu'avec la réforme de la fiscalité locale, le produit fiscal attendu s'élève à 1 620 172 €, Madame le Maire propose de ne pas augmenter ces taux.  
Pour information, les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière non bâtie et de l'ancienne taxe professionnelle (aujourd'hui Cotisation Foncière des Entreprises CFE) ont été réévalués automatiquement par les Services de l'État.  
L'augmentation de ces taux devrait être indolore pour les administrés car il s'agit de transfert de ressources du Département et de la Région vers les Communes.  
Madame le Maire rappelle que les taux d'imposition sur la Commune de CHAUMONTEL sont inférieurs aux taux moyens au niveau Départemental et National.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : VALIDE l'augmentation de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et celle sur la Cotisation Foncière des Entreprises (ex-Taxe Professionnelle) telle que fixée par les Services de l'État à savoir :  
- TAXE D'HABITATION : 16,39 au lieu de 11,16  
- TAXE FONCIÈRE sur propriétés bâties : maintenue à 16,73  
- TAXE FONCIÈRE sur propriétés non bâties : 105,73 au lieu de 100,84  
- COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES : (ex-TAXE PROFESSIONNELLE) : 19,92 au lieu de 14,26

### BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2011

Après lecture du Budget Primitif 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité : VOTE le Budget Primitif 2011 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :  
• Section de fonctionnement : 2 699 184 €  
• Section d'investissement : 3 546 372 €

### APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur LABARRE, Adjoint aux Affaires Générales rappelle que le PLU a été approuvé par délibération du 10 mai 2005. Suite aux difficultés rencontrées sur certains points, il a été décidé de faire une modification de ce Plan Local d'Urbanisme.  
Le projet de modification du PLU a été adressé pour avis aux personnes publiques. Un arrêté du Maire désignant un Commissaire enquêteur et l'enquête publique a été pris en date du 17 décembre 2010 sous le numéro 2010-88. L'enquête publique s'est déroulée entre le 12 janvier 2011 et le 10 février 2011. Madame le Commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions en date du 24 février 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : Considérant que le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé, conformément aux articles du Code de l'Urbanisme ; APPROUVE la modification du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente ; DIT que la présente délibération sera affichée en Mairie durant 1 mois et que mention de cet affichage sera insérée dans deux journaux locaux ; PRÉCISE que la présente délibération sera exécutoire dès sa réception par le Préfet et l'accomplissement de l'ensemble des formalités de publicité ci-dessus ; DIT que le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme sera tenu à la disposition

du public en Mairie de Chaumontel ; AUTORISE Madame le Maire à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE/ JEUNESSE : ACCORD DE PRINCIPE

Madame le Maire rappelle que la commune de Chaumontel a signé un contrat Enfance/Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise, qui a fait notamment l'objet d'un avenant validé au Conseil Municipal du 10 février 2010.  
Dans le cadre du futur renouvellement de ce contrat, la Caisse d'Allocations Familiales nous demande d'approuver l'accord de principe relatif à la signature de ce renouvellement.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité : APPROUVE l'accord de principe de renouvellement du contrat Enfance/Jeunesse ; AUTORISE Madame le Maire à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

### AFFAIRES DIVERSES CONTRAT CAE/CUI

Madame le Maire rappelle que le Gouvernement a mis en place des mesures en faveur de l'emploi : les contrats CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) et CUI (contrat unique d'insertion). Ces contrats sont réservés à certains employeurs et notamment aux Collectivités Territoriales. La prescription du CAE CUI est placée sous la responsabilité de Pôle Emploi pour le compte de l'État et fait l'objet d'une convention entre Pôle Emploi et la Commune.  
Madame le Maire propose de créer un emploi CAE/CUI destiné aux activités périscolaires, restauration scolaire et Accueil de Loisirs. Ce contrat sera d'une durée de 6 mois renouvelable, sur la base de 26 heures hebdomadaires en période scolaire, et de 35 heures hebdomadaires pendant les vacances scolaires. Madame le Maire précise que notre Collectivité bénéficiera d'une aide mensuelle de l'État dans les conditions arrêtées dans le cadre de la Convention avec Pôle Emploi ainsi que de l'exonération partielle des cotisations patronales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : AUTORISE Madame le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle Emploi pour le recrutement d'un agent pour les activités telles que reprises ci-dessus dans le cadre du contrat CAE/CUI.

### DÉCISIONS

Madame le Maire informe les membres du Conseil que, dans le cadre de ses délégations, les décisions suivantes ont été prises :

- Désignation du Cabinet d'Architecture BELEDIN pour l'extension et la réhabilitation de la Mairie. Le montant de ce marché est de 97 275 € HT.

- Désignation du Cabinet SPS ELYFEC pour l'extension et la réhabilitation de la Mairie. Le montant de ce marché est de 7360 € HT.

- Désignation du Bureau de Contrôle ALPHA Contrôle pour l'extension et la réhabilitation de la Mairie. Le montant de ce marché est de 9400 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Chaumontel, le 27 avril 2011  
Le Maire,  
Betty HANAUER-BEASLAY